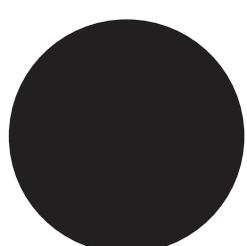
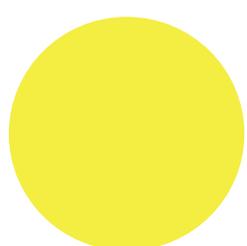
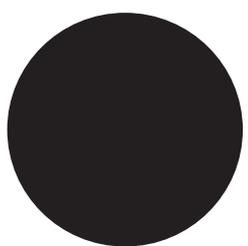
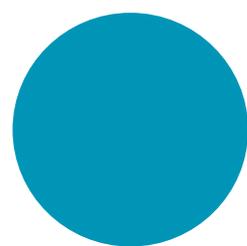
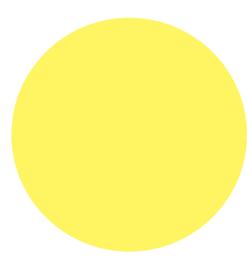
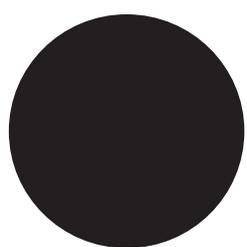
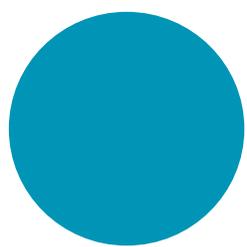


# r a p p o r t d' a c t i v i t é

/ 2022



CFC

# som maire

---

**04**

SAVOIR PARTAGER  
les contenus & leur valeur

**06**

ÉDITO /  
Hervé Rony

**08**

LETTRE AUX ASSOCIÉS /  
Laura Boulet

**10**

Nos associés  
Nos cocontractants

---

**12**

LE CFC, LIEU UNIQUE  
de partage des acteurs  
du livre et de la presse

**16**

2022 /  
DES ACCORDS STRUCTURANTS  
et des engagements collectifs

**20**

PERCEPTIONS  
Valoriser tous les partages  
de contenus

**24**

RÉPARTITIONS  
Partager justement  
la rémunération due aux créateurs

---

**28**

ACTIONS CULTURELLES

**30**

DEMAIN /  
INNOVATION ET PARTAGE conjugués  
pour écrire l'avenir ensemble

**34**

TOUTE L'ÉQUIPE DU CFC  
à votre service

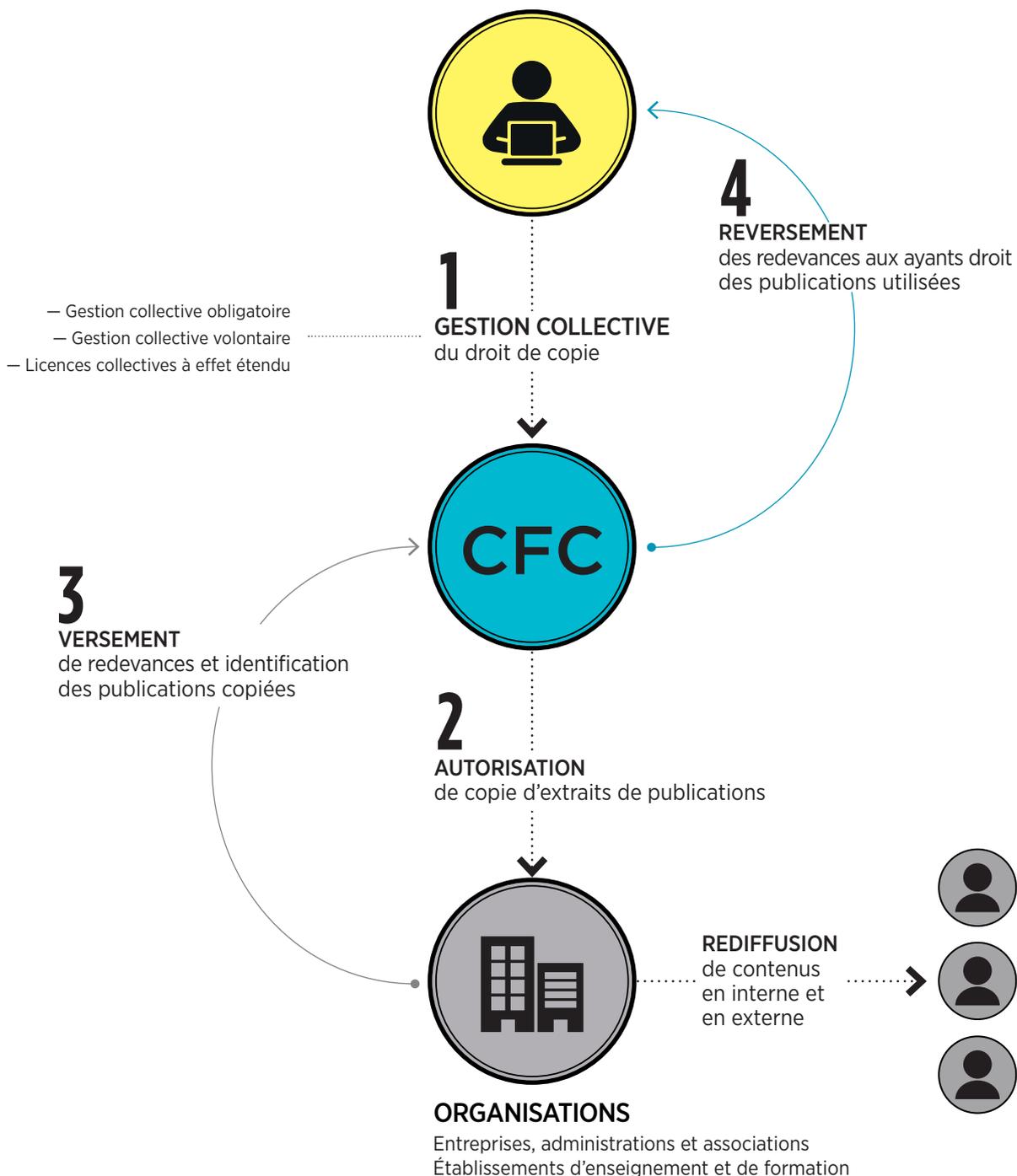


# SAVOIR PARTAGER

les contenus informationnels,  
littéraires, pédagogiques,  
scientifiques... **& leur valeur**

# LE CFC GÈRE COLLECTIVEMENT LES DROITS DES AUTEURS ET DES ÉDITEURS DU LIVRE ET DE LA PRESSE POUR LES COPIES ET LES REDIFFUSIONS DE LEURS CONTENUS

AUTEURS / ÉDITEURS DE LIVRES ET DE PRESSE



# “ET ATTACHÉ À LA LIBERTÉ DE CRÉATION ET D’INFORMATION, [LE CFC] SYMBOLISE UNE FORME DE PARTAGE DE LA CONNAISSANCE ET DU SAVOIR”

Je me félicite de constater la bonne année qu’a connu le CFC en 2022 avec une hausse tant des perceptions (+ 2,14 M€) que des répartitions (+ 2,02 M€).

Né avec la gestion collective obligatoire pour la reprographie, le CFC, à travers les mandats que lui confient les éditeurs de presse, devient aussi un outil de gestion volontaire. Et si, dans le domaine des droits voisins et des négociations avec Google, les éditeurs ont choisi de créer un nouvel organisme de gestion collective, DVP, il est très heureux que le CFC ait conclu un accord avec ce dernier pour assurer la répartition des sommes qui leur sont dues.

Si les résultats enregistrés montrent la place centrale qu’occupe le CFC, il importe désormais de mieux le faire connaître. Trop longtemps, semble-t-il, le CFC est resté en quelque sorte dans l’ombre, perçu comme un outil technique, certes efficace, mais peu capable de séduire un secteur qui pourtant a besoin plus que jamais d’outils de gestion efficace.

En effet, face à la multiplication des modes d’exploitations des œuvres, la gestion collective, loin d’être un frein, est au contraire un puissant moyen de faire respecter le droit d’auteur et les droits voisins. La gestion par le CFC doit être conçue comme un service performant. C’est un tiers de confiance qui permet de collecter et distribuer les rémunérations dues à moindre coût.

Et attaché à la liberté de création et d’information, il symbolise une forme de partage de la connaissance et du savoir. Situé à la confluence du monde de la presse et du livre, rassemblant éditeurs et auteurs, il est un lieu précieux pour débattre ensemble de l’avenir de nos professions.

Avec l'ensemble du comité, je suis heureux que, sous la houlette de notre nouvelle directrice générale, Laura Boulet, autour d'une équipe renforcée, nous ayons décidé de repositionner le CFC :

- Replacer le CFC dans son écosystème (échanges avec tous les acteurs de l'édition et les institutions) ;
- Faire vivre le collectif (aussi bien dans la gouvernance, avec les équipes qu'avec les autres organismes de gestion collective) ;
- Affirmer son leadership sur le marché de la rediffusion de contenus de presse et de livres (revalorisation de la reprographie dans le cadre des accords avec les ministères, accords avec DVP sur la gestion des droits voisins de la presse, mise en œuvre d'une stratégie marketing, nouveaux périmètres de gestion).

L'ambition partagée du comité et de la direction est de rendre le CFC plus visible, plus accessible, d'être un lieu d'échange privilégié, un partenaire incontournable, proactif et innovant, des acteurs de la presse et du livre.

Permettez-moi enfin, car président du CFC je suis aussi président du collège auteurs, de formuler des vœux pour que les écrivains, les journalistes, les photographes et tous les auteurs contribuant au succès de la presse et de l'édition reçoivent les rémunérations qui leur reviennent en toute transparence et à un niveau qui soit respectueux de leur apport. Sur ce plan, les échanges au sein du comité que je m'emploie à stimuler et l'existence même du CFC sont essentiels.

Hervé RONY



**LAURA BOULET**  
DIRECTRICE  
GÉNÉRALE-GÉRANTE  
DU CFC

# “C’EST GRÂCE À VOTRE SOUTIEN, VOTRE CONFIANCE, QUE LE CFC CONTINUE D’ÉVOLUER”

Cher.ère associé.e, Cher.ère partenaire,  
Cher.ère lecteur.rice,

Je suis très heureuse de vous présenter le rapport de l'activité du CFC en 2022. Cette première année de gérance a été riche de rencontres, de collaborations et de mobilisations pour déployer le plan de croissance du CFC et préparer les fondements de son avenir.

Ce rapport d'activité met en lumière les actions phares et les chiffres clés du CFC pour 2022 ainsi que ses perspectives stratégiques. Il rappelle également la place unique qu'occupe notre organisation dans le paysage culturel français, comme un lieu de partage paritaire des secteurs rassemblés du livre et de la presse, garantissant une représentativité équilibrée à tous ses acteurs et favorisant leur coopération et leurs échanges.

2022 a été une année de croissance.

Grâce à l'implication de ses équipes, les perceptions du CFC se sont élevées à près de 63 millions d'euros, soit une augmentation de plus de 2 millions d'euros par rapport à l'année précédente.

La répartition des droits, pilier essentiel de notre mission, a quant à elle atteint 53,7 millions d'euros, soit 2 millions supplémentaires reversés aux auteurs et aux éditeurs.

Ces progressions témoignent de notre mobilisation pour identifier et valoriser les utilisations des contenus du livre et de la presse, que leur rediffusion soit papier ou numérique.

Nous avons en effet poursuivi activement nos actions de sensibilisation auprès des entreprises, organismes publics, associations, établissements d'enseignement et de formation, en les informant sur les enjeux liés au droit d'auteur, en les aidant à se mettre en conformité avec la loi et à nous fournir tout le long de l'année les éléments qui nous permettent de percevoir et répartir les droits revenant aux créateurs.

Comme vous le découvrirez, l'année 2022 a de plus été marquée par la conclusion d'accords fondamentaux et le développement d'actions stratégiques qui vont permettre de revaloriser les usages déjà autorisés par le CFC, de participer à la régulation du marché des acteurs BtoB du digital et d'élargir nos périmètres d'autorisation.

Nous avons ainsi développé nos actions en faveur du soutien et de la défense des droits des auteurs et des éditeurs, en aidant financièrement près de 100 projets culturels et en collaborant étroitement avec les différentes institutions et organismes du monde culturel en France et à l'international.

Ce rapport vous présente également nos engagements pour demain qui verra la transformation du CFC s'accélérer.

Nous déploierons les grands accords passés en 2022 relatifs à la revalorisation des droits pédagogiques, la perception des droits voisins auprès des acteurs BtoB du numérique ou encore l'évolution de nos mandats sur de nouveaux périmètres d'autorisation comme le podcast.

Nous accompagnerons la mise en conformité des entreprises, administrations et établissements pédagogiques vis-à-vis du droit d'auteur en facilitant et digitalisant le parcours leur permettant de conclure des licences d'autorisation et donc de partager l'information et la connaissance en toute légalité. Nous accentuerons également nos contrôles qui participent d'une pédagogie parfois nécessaire.

Dans le cadre de notre transformation digitale, nous lancerons la modernisation de notre système d'information et de nos outils numériques au service de la gestion collective et de l'écosystème de l'édition du livre et de la presse.

Nous travaillerons à dresser un état des lieux de nos règles de répartition des sommes perçues afin de permettre à l'ensemble des acteurs de mieux les comprendre.

Nous renforcerons la position du CFC dans le paysage médiatique, éditorial et auprès des utilisateurs, en nous rendant plus visible, en communiquant davantage sur nos actions et en renforçant notre identité de marque.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette année 2022. C'est grâce à votre soutien et votre confiance que le CFC, à l'aube de ses 40 ans, continue d'évoluer et de relever avec détermination les défis que le monde numérique adresse aux créateurs.

Nous continuerons de partager, d'innover, de négocier et de nous adapter pour répondre à notre mission et aux besoins des auteurs et des éditeurs du livre et de la presse et ainsi contribuer à l'existence d'une production éditoriale diversifiée et de qualité.

Laura BOULET



# 2022

**PREMIÈRE ANNÉE  
DE MISE EN ŒUVRE  
DU NOUVEAU  
PLAN STRATÉGIQUE DU CFC,  
2022 A PERMIS DE MENER  
DES ACTIONS STRUCTURANTES  
POUR LA RÉGULATION  
DES REDIFFUSIONS  
DES CONTENUS DE PRESSE  
ET DE LIVRES  
ET POUR LA DÉFENSE  
DES DROITS DES CRÉATEURS**

**REVALORISATION DES DROITS DUS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS**  
grâce à la négociation de nouveaux accords pour le livre avec les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur

**EXTENSION DES MANDATS DES ÉDITEURS**  
pour encadrer de nouveaux usages de contenus de presse

**DROITS VOISINS DE LA PRESSE : SIGNATURE D'ACCORDS COLLECTIFS**  
face aux utilisations des contenus par les grandes plateformes numériques

**DÉPLOIEMENT D'OUTILS TECHNOLOGIQUES ET JURIDIQUES**  
pour réguler les rediffusions de contenus sur le marché de la veille web informationnelle

**CONSTRUCTION DES FONDATIONS DU CFC DE DEMAIN**  
avec les ayants droit et pour les ayants droit

---

**62,69 M€**

COLLECTÉS  
**+2,14 M€**

**1 360**

NOUVEAUX CONTRATS SIGNÉS  
AVEC DES ORGANISATIONS

**400**

NOUVEAUX MANDATS  
SIGNÉS AVEC LES ÉDITEURS

**53,7 M€**

REVERSÉS AUX AUTEURS  
ET AUX ÉDITEURS

**55 000**

ŒUVRES FRANÇAISES  
CONCERNÉES  
PAR LES RÉPARTITIONS

**11,33 %**

DE FRAIS  
DE GESTION

**99**

ACTIONS CULTURELLES  
SOUTENUES

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE ACCES EDITIONS ACTES SUD ACTIF ADAGP  
ADVERBUM AFAC-AFNOR AFP AGENCE FRANCE PRESSE AFRICA MEDIA  
GROUP AGENCE REUTER SARL AGRA SAS AGRI TERROIR COMMUNICATION - ATC  
AGRICULTURE ET INFORMATION AICP ALBIN MICHEL ALCYON ALTERNATIVES  
ECONOMIQUES AMIRAL CONSEIL ARCATUR ART PRESS ASSOCIATION MAISONS  
D'ACCUEIL L'ILOT ANDRH ASTEE ATEE ATHENA AU COEUR DES VILLES AUDIO  
BUSINESS SYSTEM MEDIA AUTOMOBILITY MEDIA BALIVERNES EDITIONS BATACTU  
BAUER MEDIA FRANCE BERGER-LEVRAULT BERTRAND-LACOSTE BIP INFORMATION  
PROFESSIONNELLE BPI EDITIONS BRGM BUSINESS IMMO CALMANN-LEVY CANOPE  
CARDIOLOGUE PRESSE CASTERMAN CCI DE PARIS ILE-DE-FRANCE CENTRE FRANCE  
LIVRES CENTRE INFFO CERCLE DE RECHERCHE ET D'ACTION PEDAGOGIQUE CERET-  
ESCAET CHAMPAGNE EDITIONS CHARENTE LIBRE CHIRURGIENS-DENTISTES DE  
FRANCE CHRONIQUE SOCIALE CIEM CLAIRE MAISONNEUVE CMI PUBLISHING CNPP  
ENTREPRISE CODES ROUSSEAU COGITERRA COMMENTAIRE CORPORATE FINANCE

NEWS COSMOGRAPHE CTIF CUJAS  
CUP INTERACTIVE DE BOECK  
SUPERIEUR BELGIQUE DELATOUR  
FRANCE DEPECHE DU MID DESCLEE  
DE BROUWER DIRECTION ET GESTION  
DOCEO EDITIONS DUNOD E-MIR  
ECONOMICA ECONOMIE ET POLITIQUE  
ECRITURE COMMUNICATION EDI8  
EDITEUR LE GENIE DES GLACIERS  
EDITIALIS EDITIONS A. PEDONE  
EDITIONS AMPHORA EDITIONS  
ANNE-MARIE METAILIE EDITIONS  
CHIRON EDITIONS COLBO - EDITIONS  
DU SCEPTRE EDITIONS CORROY  
EDITIONS CORTI EDITIONS DALLOZ  
EDITIONS DE L'AGRICULTURE  
DROMOISE EDITIONS DE L'ATELIER  
EDITIONS DE L'EPARGNE EDITIONS  
DE LA RHF EDITIONS DE MINUIT  
EDITIONS DE VERNEUIL EDITIONS  
DENOEL EDITIONS DES DERNIERES  
NOUVELLES D'ALSACE EDITIONS  
DES FEMMES-ANTOINETTE FOUQUE  
EDITIONS DU BOISBAUDRY EDITIONS  
DU CERF EDITIONS DU PARLEMENT  
EDITIONS DU SEUIL EDITIONS EX  
AEQUO EDITIONS EYROLLES SAS  
EDITIONS GALLIMARD EDITIONS  
GRASSET ET FASQUELLE EDITIONS HF  
EDITIONS INDEPENDANTES EDITIONS  
JIBENA ET COMPAGNIE EDITIONS LA  
DECOUVERTE EDITIONS LARIVIERE  
EDITIONS LAROUSSE EDITIONS

# UNE CONFIANCE PARTAGÉE

nous gérons leurs droits d'auteur

LAVOISIER ÉDITIONS LE ROBERT EDITIONS LEGISLATIVES EDITIONS MILAN EDITIONS  
PARENTHÈSES EDITIONS PHILIPPE PICQUIER EDITIONS PRIVAT EDITIONS ROBERT  
LAFFONT EDITIONS SORMAN EDITIONS TOURISTIQUES EUROPEENNES EDP SCIENCES  
ELECTRE ELLIPSES EDITIONS MARKETING ELSEVIER MASSON ENCYCLOPAEDIA  
UNIVERSALIS ENTREPRENDRE SA EPS EDITIONS ERES ESKA EDITIONS ESPACE  
SOCIAL EUROPEEN ESPRIT EST AGRICOLE ET VITICOLE EST BOURGOGNE MEDIA  
EST REPUBLICAIN ETAI ETX STUDIO EVENTIZ MEDIA GROUP EXPERT COMPTABLE  
MEDIA FAYARD FD MEDIA FNMF FNCOF FEDERATION NATIONALE DES INFIRMIERS  
FLAMMARION FNEPE FRANCE LOISIRS FRANCIS LEFEBVRE FREQUENCES  
FUTURIBLES GIE DE LA PRESSE JUDICIAIRE DE L'ILE DE FRANCE GLOBAL MEDIA  
SANTE GLSJ COMMUNICATION GROUPE BAYARD GROUPE FRANCE AGRICOLE  
GROUPE INDUSTRIE SERVICES INFO GROUPE L'EXPRESS GROUPE MADRIGALL  
GROUPE MATFER BOURGEAT GROUPE MONITEUR GROUPE NICE-MATIN GROUPE  
PROFESSION SANTE GROUPE PROGRES GROUPE REVUE FIDUCIAIRE HACHETTE LIVRE  
HATIER HEALTH INITIATIVE HERITIERS MATISSE HUMENSIS I-21 (MATS-LINGER) IC  
PUBLICATIONS IDEAT EDITIONS IDM RHONE ALPES IDP SARL INDIGO PUBLICATIONS  
INNOVAPRESSE ET COMMUNICATION INTERNATIONAL INSTITUTE OF WELDING  
INTERNET PRESSE INFOS INVESTIR PUBLICATIONS IRES IRRIGAZETTE J'AI LU JEAN  
GUENOT JEAN-CLAUDE LATTES EDITIONS J.L.J PRESSE JOCELYNE ET LYSIANE DENIERE  
JOHN LIBBEY EUROTTEXT JOURNAL DE L'ACTION SOCIALE JOURNAL DE L'HUMANITE  
JOURNAL DE L'UNION JOURNAL DES MAIRES KLINCKSIECK EDITIONS L'AIN  
AGRICOLE L'EQUIPE 24/24 SA L'HARMATTAN L'AGEFI L'ECOLE DES LOISIRS L'EPERON  
LA PILE LA REPUBLIQUE DU CENTRE LA REVUE DE BANQUE LA TRIBUNE NOUVELLE  
LA VIE DU RAIL LCI - LA CHAINE INFO LE DAUPHINE LIBERE LE FIGARO LE LIEN  
HORTICOLE LE MAINE LIBRE LE MONDE LE MONDE DIPLOMATIQUE LE NOUVEL  
OBSERVATEUR DU MONDE LE PARTICULIER ET FINANCES EDITIONS LE PAYSAN  
BRETON LE REPUBLICAIN LORRAIN LE REVENU FRANCAIS EDITIONS LE TELEGRAMME  
SAS LEN MEDICAL LES CAHIERS DU CINEMA LES ECHOS LES EDITIONS ALN LES  
EDITIONS CROQUE-FUTUR LES EDITIONS DE BIONNAY LES EDITIONS DE L'ENSEIGNE  
LES PUBLICATIONS DU COURRIER DE L'OUEST LA LETTRE DU MUSICIEN LES LETTRES  
NOUVELLES MAURICE NADEAU LEXIS NEXIS LEXTENSO EDITIONS LIBELLA  
LIBERATION LIBERTE DE L'EST LIBRAIRIE GENERALE FRANCAISE LIEN SOCIAL M

MEDIAS MAGNARD VUIBERT MAISON DES LANGUES  
MALESHERBES PUBLICATIONS MARECHAL EDITIONS  
MARIANNE MARIE CLAIRE ALBUM MARTIN MEDIA  
MCM PRESSE MEDIA ET JARDIN - GROUPE J MEDIA+  
- NORE ET PRESS MIDI LIBRE MILAN PRESSE MILLE  
SOURCES COMMUNICATION MUSEUM NATIONAL  
D'HISTOIRE NATURELLE MGEN NATHAN NET  
MEDIA EUROPE NEWS TANK NETWORK NEWSWEB  
NEXT INTERACTIVE MEDIA NOUVEL ECONOMISTE  
NOUVELLE ARCHE DE NOE EDITIONS NOUVELLE  
REPUBLIQUE DU CENTRE-OUEST NVO - NOUVELLE  
VIE OUVRIERE NYT FRANCE OBSERVATEUR  
SAS OCDE ODILE JACOB OPTION FINANCE  
ORPAILLEUR SERGE LEQUEUVRE EDITIONS  
OUEST FRANCE OUEST FRANCE - EDILARGE  
PETROSTRATEGIES PICASSO ADMINISTRATION  
PLACE DES EDITEURS POLITIS EDITIONS S.A.  
POUR LA SCIENCE PR EDITIONS PRESSES DE  
L'EHESP PRESSES DE SCIENCES PO PRESSES  
UNIVERSITAIRES DU SEPTENTRION PRISMA MEDIA  
PROMOTION PRESSE INTERNATIONALE PUBLI TOPEX  
PUBLICATIONS D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME  
PUBLICATIONS PIERRE JOHANET PUBLIHEBDS  
PUBLIMAG PRESSES UNIVERSITAIRES DE GRENOBLE  
PYC EDITION PUBLICATIONS YVES COLOMBOT QUAE

EDITIONS RAGEOT EDITEUR REUSSIR SA REVUE D'ETUDES RUSTICA SA SACD  
SAIF SAS EDITIONS AIR ET COSMOS SCAM SEBDO S.A. SEGEDO SEJT SELI ARSLAN  
EDITIONS SERONI SNC LE PARISIEN LIBRE SOCIETE ALSACIENNE DE PUBLICATIONS  
SOCIETE ASTRONOMIQUE DE FRANCE SOCIETE CHIMIQUE DE FRANCE SOCIETE  
COMTOISE D'EDITION ET EPBP SEDA SOCIETE D'EDITION PUBLIQUE SOCIETE  
D'EDITIONS DE REVUES NATIONALES SPECIALISEES SOCIETE D'EDITIONS PERIODIQUES  
TECHNIQUES SEBTP SEE SOCIETE DE PRESSE DU BREIL SOCIETE DE PRESSE ET  
D'EDITION DE LA KINESITHERAPIE SOCIETE DE PUBLICATIONS ET DE PUBLICITE  
POUR LES SOCIETES SOCIETE DE VENERIE SOCIETE FRANCAISE D'HISTOIRE DE LA  
MEDECINE SOCIETE FRANCAISE DE MEDECINE ESTHETIQUE SOCIETE GENERALE DE  
PRESSE SOCIETE GEOLOGIQUE DE FRANCE SOCIETE MERIDIONALE DES EDITIONS DU  
COMMERCE INTERNATIONAL SNEEP SOFIA SOFICOM SOPREDA SPRINGER VERLAG  
FRANCE STOCK EDITIONS STUDYRAMA VOCATIS SUD-OUEST SYLLEPSE EDITIONS  
SNMS TECHNIQUES DE L'INGENIEUR TELERAMA TERRI EDITIONS TIM GLOBAL MEDIA  
TOURMAG.COM UNI MEDIAS UDPPC UFC QUE CHOISIR UNIVERS POCHE VALMONDE  
& CIE VAN DE VELDE EDITIONS VEGEPHYL VISION PLURIELLE WOLTERS KLUWER  
FRANCE XO EDITIONS ZUIDNEDERLANDSE UITGEVERIJ NV

ACADÉMIE INTERNATIONALE DE LA DANSE ACCENTURE ACCOR ACER COMPUTER FRANCE  
 ACTES SUD ADAMI ADOBE SYSTEMS FRANCE SAS AEROPORT DE BORDEAUX MERIGNAC  
 AFNOR AFPF DE TOURNAI ALPHA B INSTITUT LINGUISTIQUE APCA - ASSEMBLÉE  
 PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE AUDENCIA EESC SERVICE FINANCIER  
 AUTOMOBILE FORMATION I3 DÉVELOPPEMENT AIR FRANCE AIRBUS SAS ALAIN AFFLELOU  
 FRANCHISEUR ALSTOM TRANSPORT SA ALLISTER AMAZON EUROPE CORE SARL AMUNDI  
 ASSET MANAGEMENT ANDROS FRANCE SNC ANTARGAZ FINAGAZ AOSTE SNC APPART'ICITY  
 APPLE FRANCE ARTE FRANCE ASSEMBLÉE NATIONALE ASTRAZENCA AUCHAN FRANCE  
 BAC FILMS DISTRIBUTION BACARDI MARTINI FRANCE BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST  
 DIRECTION COMMUNICATION BAYER SAS BERLUTI BIOGEN FRANCE SAS «TOUR CBX» BMW  
 FRANCE BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE BOEING FRANCE SAS BOLLORÉ  
 SE BOUYGUES BRETAGNE ATLANTIQUE CONSEILS FORMATION BACF BTL - BUSINESS &  
 TECHNICAL LANGUAGES BPIFRANCE FINANCEMENT BUTAGAZ CAISSE D'ÉPARGNE ÎLE-DE-  
 FRANCE CAPELLI SA CAPGEMINI SERVICE CARREFOUR CARTE NOIRE SAS CARTIER CASINO  
 SERVICES CASTORAMA FRANCE CEESO CELINE CENTRE DE FORMATION CONTINUE CAENSUP  
 CEBJO - CFA BIJOUTERIE JOAILLERIE DE PARIS CESAM CENTRE D'ÉTUDE VALORISATION  
 ALGUES CENTRE NATIONAL DES SPORTS DE LA DÉFENSE CLE - CENTRE LINGUISTIQUE  
 POUR ÉTRANGERS CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANÇAISES CHAMBRES DE COMMERCE ET  
 D'INDUSTRIE FRANÇAISES CHAMPAGNE LAURENT-PERRIER CHANEL S.A.S. CHANTIERS DE  
 L'ATLANTIQUE CHARAL SAS CHRONOPOST SAS CISION CITEO COMUNDI CLIPS - COMITÉ  
 LOCAL POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE CNAM COEXEL COMEXPOSIUM  
 COMPAGNIE IBM FRANCE COURS BIOMEDAL CNAM CENTRE RÉGIONAL DES PAYS DE LA  
 LOIRE CNED CONFORAMA FRANCE CONSEIL D'ÉTAT CORSICA LINEA CREDIT AGRICOLE SA  
 CRISTAL UNION DALLOZ COMPÉTENCES DANONE SA DARGAUD SA DASSAULT SYSTEMES

SE DATA EXPRESSION DECATHLON SA DELOITTE DOMOFRANCE DRAGON  
 ROUGE DYSON FRANCE EBAY FRANCE SERVICE COMMUNICATION ÉCOLES  
 NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE ÉCOLE NATIONALE DES SPORTS  
 DE MONTAGNE ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE SAINT-ETIENNE  
 ÉCOLE NATIONALE DE VOILE ET DES SPORTS NAUTIQUES ÉCOLE NATIONALE  
 DES FLEURISTES DE PARIS ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE LA BOUCHERIE DE  
 PARIS ET REGION PARISIENNE ÉCOLE SANKALI ÉCOLE SUPÉRIEURE DE LA  
 BANQUE ÉCOLE DE KINÉSITHÉRAPIE DE PARIS ÉCOLES NATIONALES DE  
 MAGISTRATURE UNIVERSITY OF LONDON ENSA1 48 000 ÉCOLES PRIMAIRES  
 SOUS TUTELLE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ÉCOLE GRANDJEAN  
 ÉCOLE DE CONDÉ ÉCOLE DU LOUVRE ÉCOLE MULTIMÉDIA ÉCOLE DU  
 NORD ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES ÉCOLES NATIONALES  
 SUPÉRIEURES DES BEAUX-ARTS ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE PURPAN ÉCOLE  
 SUPÉRIEURE DE FONDERIE ET DE FORGE EDITIONS GALLIMARD EDITIONS JC  
 LATTÉS EDMOND DE ROTHSCHILD FRANCE EIFFAGE ENEDIS ENGIE ENSUP  
 ENSP ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE LA PHOTOGRAPHIE EJT - ÉCOLE DE  
 JOURNALISME DE TOULOUSE ENP - ÉCOLE NATIONALE DE POLICE ÉCOLE DE  
 L'AVIATION LÉGÈRE DE L'ARMÉE DE TERRE ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE  
 ET DE DÉVELOPPEMENT 3A EHESP - ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SANTÉ  
 PUBLIQUE ENGLISH WORLD BARTH SARL ENSSIB - ÉCOLE NATIONALE  
 SUPÉRIEURE DES SCIENCES DE L'INFORMATION & DES BIBLIOTHÈQUES 10  
 640 ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SOUS TUTELLE DU  
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE EUROGROUP CONSULTING FRANCE  
 EUROPPRESSE EUROSTAR EUROVET FÉDÉRATION DE L'HORLOGERIE FENDI  
 FRANCE FFF - FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL FACULTÉS LIBRES DE  
 PHILOSOPHIE ET DE PSYCHOLOGIE FINANCIERE OGIC FINDUS FILIGRANE  
 FRANCE FLAMMARION S.A. FLEURY MICHON SA FNAC DARTY FNAIM /  
 FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER FNTP FÉDÉRATION NATIONALE DES  
 TRAVAUX PUBLICS FONDATION LOUIS VUITTON FONDATION EDITH SELTZER  
 CENTRE DE FORMATION CHANTOISEAU FORMAPELEC FRANCE INVEST  
 FRANCE LANGUE BOOKING FRANCE MEDIAS MONDE FRANCE TELEVISIONS  
 GAMING BUSINESS SCHOOL GALERIES LAFAYETTE GALTIER EXPERTISES  
 IMMOBILIÈRES ET FINANCIÈRES GARANCE GARMIN GENEDIS GETLINK SE GMF  
 VIE GOOGLE FRANCE GOUVERNEMENT PRINCIPALITÉ DE MONACO GROUPE  
 GRDF GRETA 21 GROUPE ESIEA GROUPE AFPAM FORMATION GROUPE  
 EDHEC GUILDE DES LUNETIERS HABITAT SUD ATLANTIC HARIBO RICQLES  
 ZAN HARMONIE MUTUELLE HEC PARIS HEINEKEN ENTREPRISE HERIGE  
 HERMÈS INTERNATIONAL IAE DE PARIS HORIZONS 2000 ICEE - INSTITUT  
 DES CARRIÈRES EUROPÉENNES DE L'EXPERTISE IFALPES INDIGO FORMATION  
 INFLEXYON ING BANK FRANCE INITIATIVES FORMATION INSTITUT NATIONAL  
 DE PODOLOGIE INSTITUTS DE MANAGEMENT ET DE COMMUNICATION  
 INTERCULTURELS INSTITUT POLYTECHNIQUE UNILASALLE INSTITUT SAINT-  
 LAURENT INSTITUT SUPÉRIEUR D'OPTIQUE IRFOCOP JAE FORMATION J.M.  
 WESTON JACQUET BROSSARD DISTRIBUTION JCDECAUX SA

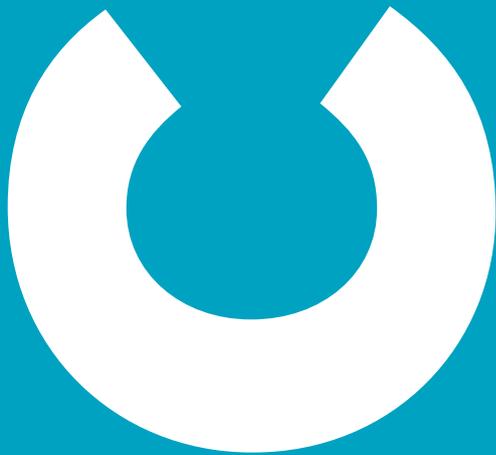
# UN PARTAGE RESPECTÉ

ils respectent les droits d'auteur

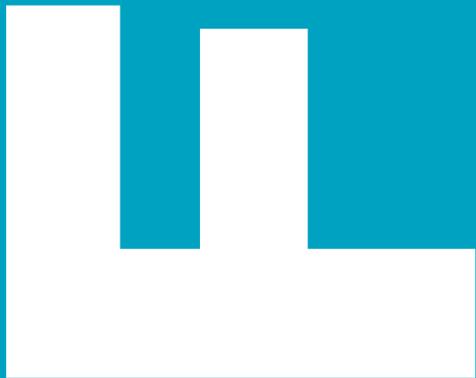
SFA - SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ASSAINISSEMENT SFR SIEMENS S.A.S SOCIÉTÉ ANONYME  
 DES GALERIES LAFAYETTE SOCIÉTÉ DES PÉTROLES SHELL IMMEUBLE LES PORTE DE LA  
 DÉFENSE SODEXO SA SOMFY SA SERVICE COMPTABILITÉ FOURNISSEURS SONY COMPUTER  
 ENTERTAINMENT FRANCE SONY MUSIC ENTERTAINMENT FRANCE SPEEDY FRANCE SAS SUEZ  
 GROUPE SPIRALE FORMATION SWISS LIFE ASSET MANAGERS FRANCE SYNERGIE ACTIONS  
 TFI SA THALES TIFFANY & CO. FRANCE TOTALÉNERGIES TRANSDEV GROUPE TRUFFAUT TV5  
 MONDE TUFTS UNIVERSITY IN PARIS C/O ACCENT UNITÉS DE FORMATION PAR ALTERNANCE  
 FRANÇAISES UNIVERIA 92 UNIVERSITÉS FRANÇAISES UP! REAL-ESTATE VEOLIA WATER  
 SOLUTIONS & TECHNOLOGIES SUPPORT 2 081 VILLES ET INTERCOMMUNALITÉS VINCI  
 AUTOROUTES VIVENDI VOLVO TRUCKS FRANCE VOYAGEURS DU MONDE WARNER BROS  
 ENTERTAINMENT FRANCE XEROX SAS YACAST FRANCE YVES SAINT LAURENT YUTAKA  
 EURASIAM ZADIG & VOLTAIRE ZF MOBILITY FRANCE SAS

JOHN EVANS SAS KB CRAWL KEOLIS KIA  
 FRANCE KOCÉA, EDUCALIS KPMG S.A. L'OREAL  
 S.A. LA BOÎTE AUX LETTRES LA BOULANGERE  
 & CO PA LA MONGIE LA MUTUELLE GENERALE  
 LAFARGE LA FÉMIS FRANCE LAZARD FRERES  
 LE CARREAU DU TEMPLE LEGRAND FRANCE  
 LES ACTEURS DE LA COMPÉTENCE LESIEUR  
 L'INSEP L'INSP L'INP - INSTITUT NATIONAL DU  
 PATRIMOINE LOCOMOTIVE - ATELIER CHARDON  
 SAVARD L'IFM - INSTITUT FRANÇAIS DE LA MODE  
 MAISON FAMILIALE RURALE LUTÈCE LANGUE  
 MARTINIQUE INSERTION CONSEIL MIC MÉDICIS  
 MÉDITERRANEEZ-VOUS MEETIC MERCEDES-BENZ  
 FRANCE MICHELIN MANUFACTURE FRANÇAISE DES  
 PNEUMATIQUES MICROSOFT FRANCE MINISTÈRE  
 DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES MINISTÈRE  
 DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS SG DES  
 MINISTÈRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS  
 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA  
 RECHERCHE ET DE L'INNOVATION DÉLÉGATION À LA  
 COMMUNICATION MTV NETWORKS SARL NATIXIS  
 CIB NESTLÉ FRANCE SAS NEWSSENS NEXITY  
 DIRECTION DE LA COMMUNICATION NINTENDO  
 FRANCE NOCIBE FRANCE NOTA BENE NRJ GROUP  
 NUMEUM ONE VOICE ONIRIS OPERA NATIONAL  
 DE PARIS ORANGE SA ORANGINA SCHWEPPES  
 PALAIS DE TOKYO PERNOD RICARD PEUGEOT  
 CITROËN AUTOMOBILES SA PIERRE & VACANCES  
 PIERRE FABRE SA POCHE SAS POMONA SA  
 PORSCHE FRANCE PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE  
 PUBLIC SÉNAT PUBLICIS GROUPE SERVICES R-GDS  
 RELAIS COLIS REMAKE ASSET MANAGEMENT  
 RENAULT SAS ROLEX FRANCE ROQUETTE  
 FRÈRES SA RUBIKA SACD SACEM - SOCIÉTÉ  
 DES AUTEURS COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE  
 MUSIQUE SANOFI-AVENTIS GROUPE SARENZA  
 SA SAVOYE SCAM SOCIÉTÉ CIVILE DES AUTEURS  
 MULTIMÉDIA SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE  
 SERVICE DES COURS D'ADULTES DE PARIS (SCAP)

80 000 ORGANISATIONS  
 COCONTRACTANTES



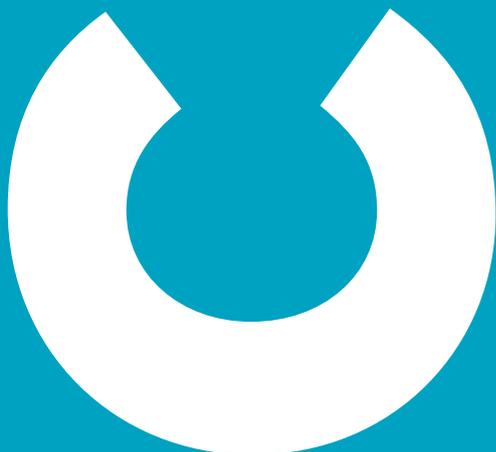
# LIEU UNIQUE DE PARTAGE DES ACTEURS DU LIVRE ET DE LA PRESSE



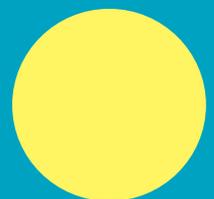
Le CFC est l'**unique organisme de gestion collective** qui rassemble les auteurs et les éditeurs du livre et de la presse,

Parce que le **partage des savoirs** est ce qui anime tous les acteurs de ces secteurs en faveur d'une société éclairée,

Parce que la **gestion collective** est ce qui unit les auteurs et les éditeurs pour faire reconnaître la valeur des contenus qu'ils créent ensemble,



Parce que le CFC est la société qui permet aux **créateurs de livres et de presse** de connaître les usages de leurs œuvres, de partager leurs intérêts communs, de confronter leurs idées et d'élaborer les outils pour que vivent leurs contenus et que soient respectés leurs droits.



# LES DROITS GÉRÉS

UNE BASE DE DONNÉES DE

**438 300** ←

ŒUVRES

**+ 9 500**

EN 2022

**680** ←

ÉDITEURS

**+ 300 MANDATS**

SIGNÉS EN 2022

**950** ←

ÉDITEURS

**+ 105 MANDATS**

SIGNÉS EN 2022

**1 050** ←

ÉDITEURS

## DROIT D'AUTEUR

### REPRODUCTIONS SOUS FORMAT PAPIER DE CONTENUS DE LIVRES ET DE PRESSE PAR LES SECTEURS PÉDAGOGIQUE ET PROFESSIONNEL

- Gestion collective obligatoire (loi du 3 janvier 1995)
- Agrément du ministère de la Culture
- Le CFC représente toutes les œuvres de l'écrit françaises et étrangères

### REDIFFUSIONS NUMÉRIQUES DE CONTENUS DE PRESSE ET DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS PAR LE SECTEUR PROFESSIONNEL

- Gestion collective volontaire
- Le CFC représente tous les titres (print et web) pour lesquels les éditeurs lui ont apporté la gestion de leurs droits

### REDIFFUSIONS NUMÉRIQUES DE CONTENUS DE LIVRES ET DE PRESSE PAR LE SECTEUR PÉDAGOGIQUE

- Gestion collective à effet étendu à partir de 2023
- Le CFC représente toutes les publications pour lesquelles les éditeurs ont apporté leurs droits (à partir de 2023, il représentera toutes les publications)

### COPIE PRIVÉE NUMÉRIQUE DE LA PRESSE - RÉPARTITION PART ÉDITEURS

- Gestion collective volontaire (répartition des sommes versées par Copie France)
- Le CFC représente toutes les publications des éditeurs qui ont signé un mandat

## DROITS VOISINS

### REDIFFUSIONS DE CONTENUS DE PRESSE PAR LES PLATEFORMES BtoB - PERCEPTION ET RÉPARTITION

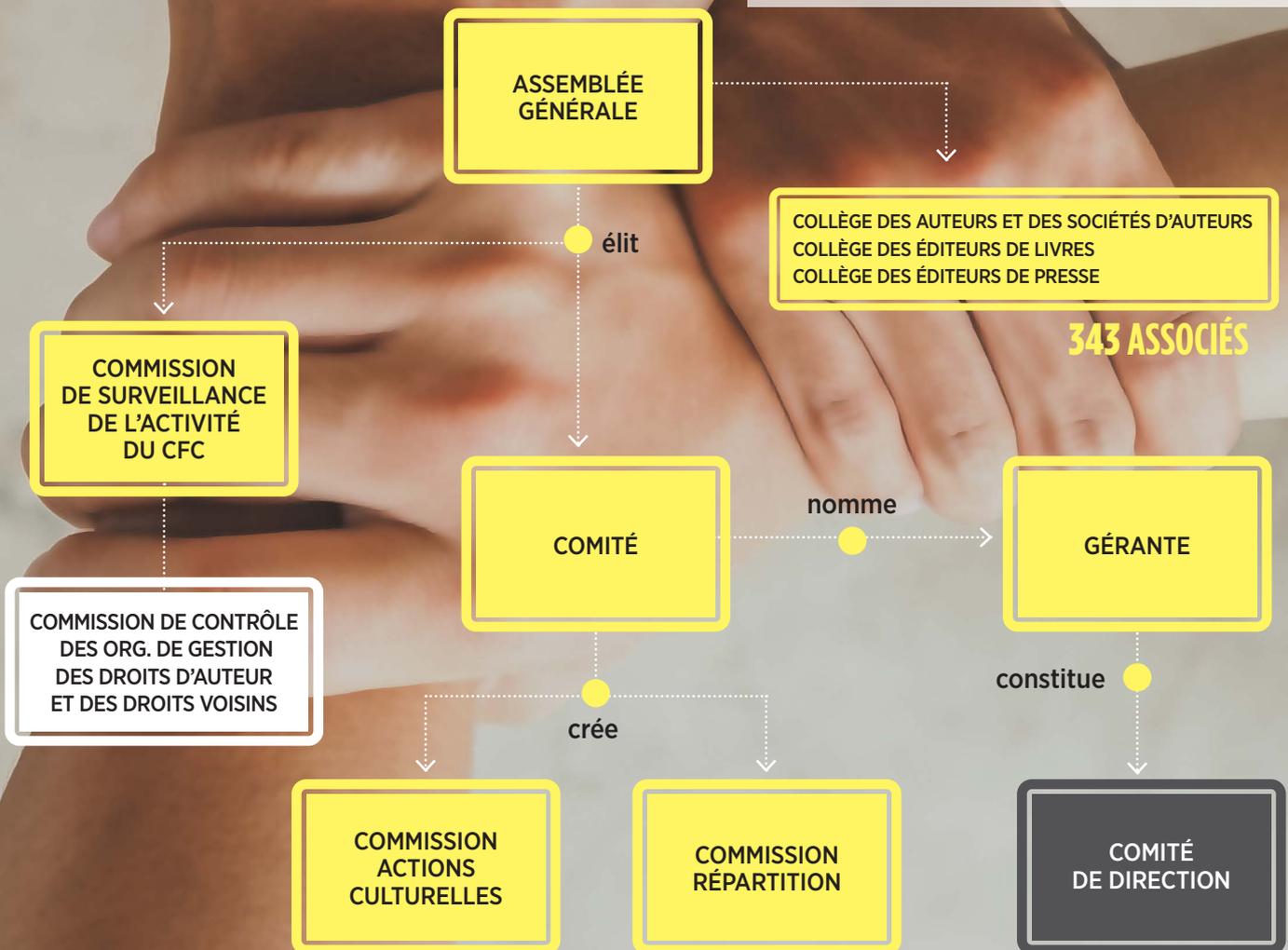
### REDIFFUSIONS DE CONTENUS DE PRESSE PAR LES GRANDES PLATEFORMES BtoC - RÉPARTITION

- Accords avec la société DVP (la société des Droits voisins de la presse)
- Le CFC représente toutes les publications des éditeurs adhérents à DVP

# LA GOUVERNANCE PARITAIRE

La parité des ayants droit que le CFC représente constitue la valeur fondatrice de la mission de gestion collective. Il est ainsi administré paritairement par trois collèges d'ayants droit : les auteurs/sociétés d'auteurs, les éditeurs de livres et les éditeurs de presse. Cette parité est assurée dans toutes les élections et dans chacune des instances qui composent le CFC.

Le CFC est également doublement contrôlé : par le ministère de la Culture dans le cadre de ses agréments pour la gestion du droit de reproduction par reprographie et pour celle des utilisations numériques à des fins pédagogiques, et par la Commission de contrôle des organismes de gestion des droits d'auteur et des droits voisins, rattachée à la Cour des comptes.



Le CFC est également membre des Conseils d'administration de l'**IFRRO** (International federation of reproduction rights organisations) et de **PDLN** (Press database and licensing network), deux organisations internationales qui ont pour missions de promouvoir et de défendre le droit d'auteur dans le monde

# HERVÉ RONY

Président

## COLLÈGE DES AUTEURS ET DES SOCIÉTÉS D'AUTEURS



Olivier  
BRILLANCEAU/  
SAIF



Marie-Anne  
FERRY-FALL/  
ADAGP



Hervé RONY/  
SCAM  
Président du  
Collège



Hubert  
TILLIET/  
SACD

## LES MEMBRES DU COMITÉ DU CFC

### COLLÈGE DES ÉDITEURS DE PRESSE



François  
CLAVERIE/  
Le Point

Frédérique  
GERMAIN/  
Groupe infopro  
Digital



Sabine  
MADELEINE/  
Groupe Bayard  
Présidente du  
Collège



François ROBIN/  
Agefi

### COLLÈGE DES ÉDITEURS DE LIVRES



François GÈZE/  
Éditions La  
Découverte  
Président du  
Collège



Guillaume  
MONTÉGUDET/  
Humensis



Lore VIALLE-  
TOURAILLE/  
Hachette Livre

Participent également aux travaux du Comité,  
sans voix délibérative

Julien CHOURAQUI/  
Dir. juridique du  
Syndicat national de  
l'édition (SNE)

Patrice LOCMANT/  
Dir. de la Société  
des Gens De Lettres  
(SGDL)

## LES MEMBRES DES COMMISSIONS

### LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

#### COLLÈGE DES AUTEURS ET DES SOCIÉTÉS D'AUTEURS

Claudia ANDRIEU / Picasso Administration

#### COLLÈGE DES ÉDITEURS DE LIVRES

Léa BERNARD / Madrigall

#### COLLÈGE DES ÉDITEURS DE PRESSE

Charles-Henry DUBAIL

### LA COMMISSION RÉPARTITION

#### COLLÈGE DES AUTEURS ET DES SOCIÉTÉS D'AUTEURS

Nathalie ORLOFF / SCAM\*

Marie-Anne FERRY-FALL / ADAGP\*

Hubert TILLIET / SACD

Isabelle ALONSO / Les Héritiers Matisse\*

Olivier BRILLANCEAU / SAIF\*

Geoffroy PELLETIER / SOFIA\*

#### COLLÈGE DES ÉDITEURS DE LIVRES

Dominique APOLLIS / Sejer\*

Stéphane BUREAU / Éditions Retz

Benoît KERJEAN / Groupe Bayard

Guillaume MONTÉGUDET / Humensis

Marc PEDONE / Éditions Pedone

Haude POURDIEU / Hatier\*

#### COLLÈGE DES ÉDITEURS DE PRESSE

Frédérique GERMAIN / Groupe infopro Digital\*

Marie HEDIN-CHRISTOPHE / La Lettre du Musicien\*

Bénédicte WAUTELET / Le Figaro

Jérôme FRANCK / Que Choisir\*

Sabine MADELEINE / Groupe Bayard

Daniel RODRIGUEZ / Elsevier-Masson\*

### LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES AIDES AUX ACTIONS CULTURELLES

#### REPRÉSENTANTS DES AUTEURS ET DES SOCIÉTÉS D'AUTEURS

Olivier BRILLANCEAU / SAIF

Johanna HAGÈGE / ADAGP

Nathalie NAQUIN / SOFIA

Hervé RONY / SCAM

#### REPRÉSENTANTS DES ÉDITEURS DE LIVRES

Julien CHOURAQUI / SNE

Haude POURDIEU / Hatier

#### REPRÉSENTANTS DES ÉDITEURS DE PRESSE

Sabine MADELEINE / Groupe Bayard

Frédérique GERMAIN / Groupe Infopro Digital

\* jusqu'en juin 2023 —

Cette première année de mise en œuvre du plan stratégique du CFC a permis de faire progresser ses perceptions, mais également de poser les pierres fondatrices de nouvelles (re)valorisations des rediffusions des contenus des auteurs et des éditeurs.

Ainsi, grâce aux nombreux échanges et négociations menés tout au long de cette année 2022, le CFC a conclu des accords fondamentaux et engagé des actions stratégiques avec les secteurs pédagogique et professionnel. Il a également su se mobiliser en France comme à l'international pour défendre les droits des créateurs.

# 2022 DES ACCORDS STRUCTURANTS ET DES ENGAGEMENTS COLLECTIFS

POUR PARTAGER MIEUX



## NOUVEAUX PÉRIMÈTRES PODCAST ET RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Les licences d'autorisation que le CFC a conclu avec les sociétés de veille média depuis de nombreuses années lui permettent de contrôler et de valoriser les rediffusions d'articles de presse effectuées par ces sociétés envers leurs organisations clientes, mais aussi de comprendre les évolutions de ce marché de la veille d'information.

Récemment, pour répondre aux besoins des entreprises et des administrations, les prestations de ces sociétés ont évolué, en intégrant les nouveaux supports de la presse que sont les podcasts d'information et en proposant un nouveau service à leurs clients, celui de la recherche documentaire.

**Les podcasts produits par les éditeurs de presse**, accessibles depuis leurs sites ou les plateformes d'écoute de podcasts, constituent des contenus d'information qui séduisent de plus en plus les auditeurs. En 2022, l'ACPM (Alliance pour les chiffres de la presse et des médias), recensait ainsi 45% de podcasts provenant de médias traditionnels parmi le top 100 des écoutes.

**La recherche documentaire** est une prestation de plus en plus demandée par les entreprises et les administrations. Elle leur permet de compléter celle que leur fournit leur société de veille média avec une recherche autonome d'articles ou de programmes audiovisuels.

Le CFC a donc proposé d'étendre le périmètre du mandat des éditeurs de presse en intégrant le contrôle de ces deux nouvelles pratiques afin que leurs rediffusions de ces contenus par les sociétés de veille média soient encadrées et valorisées.



## REDIFFUSION DE LA PRESSE PAR LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES : LE CFC SIGNE DEUX ACCORDS AVEC DVP POUR LA GESTION DES DROITS VOISINS DE LA PRESSE

En avril 2022, le CFC a signé un premier accord avec la société des Droits voisins de la presse (DVP), lui confiant les opérations de répartition des droits perçus par DVP auprès des grandes plateformes numériques qui utilisent les contenus de la presse pour les mettre à disposition du grand public.

Le CFC mettra ainsi en application, au nom de DVP, les règles de répartition définies par les éditeurs et agences de presse et assurera la gestion des relevés de droits adressés aux ayants droit concernés. Il n'y a pas eu de sommes à répartir en 2022.

En décembre 2022, le CFC et DVP ont signé un nouvel accord permettant au CFC de gérer la perception des droits voisins des éditeurs de presse adhérents à DVP sur le marché du B2B.

**Cet accord va permettre au CFC de contractualiser avec ces sociétés des licences relevant à la fois du droit d'auteur et du droit voisin de la presse.**

Le CFC percevra les redevances dues et effectuera les calculs de répartition qui permettront à la société DVP de reverser les droits aux éditeurs de presse.



## MARCHÉ DES CRAWLERS : MISE EN ŒUVRE D'ORRC 2, L'OUTIL DE RÉGULATION DES ROBOTS DE CRAWLING DU CFC

En 2022, le CFC a déployé la nouvelle version de son outil de régulation des robots de crawling (une solution logicielle Botscorner, développée par Clipeum, partenaire du CFC) et a ainsi permis à différents sites d'éditeurs de la presse quotidienne nationale, régionale, magazine ou professionnelle d'en bénéficier (dont *Le Monde*, *Le Figaro*, *Le Parisien*, *L'Équipe*, *Le Point*, *Challenges*, *L'AGEFI*, *Boursier*, *L'Usine nouvelle*, *LSA*, *Le Nouvel économiste*, *Libération*, *L'Express*...).

Contrairement à son fonctionnement initial qui nécessitait une dérivation du flux des sites de presse, ORRC 2 repose maintenant sur l'analyse des logs fournis par l'éditeur.

**L'identification des robots et l'analyse de leur activité permet de repérer les crawlers et de contractualiser** avec eux afin d'autoriser les actes de reproduction et la mise à disposition des contenus de presse crawlés et de valoriser ces usages.

Dans le cadre de ce déploiement, le CFC anime un groupe de suivi des éditeurs utilisant ORRC. Depuis son lancement en 2018, 48 sites d'éditeurs ont bénéficié du service d'ORRC.

**17 crawlers français et étrangers ont signé la licence** encadrant les prestations de veille web sous forme de liens ou analyses, ce qui représente plus de 700 clients. Des négociations sont engagées avec de nouveaux acteurs à la suite des actions mises en place avec ORRC. Il s'agit d'assurer une juste valorisation des contenus de presse web et de générer de nouveaux revenus pour les éditeurs. La prochaine étape sera de compléter les autorisations notamment au titre des droits voisins, dont les crawlers sont des redevables conformément à la loi.

**Enfin, dans le cadre de ses actions de contrôles des activités de veille web**, le CFC a engagé, en 2022, une procédure contentieuse à l'encontre d'un acteur majeur du marché, Meltwater.



## REVALORISATION DES COPIES À DES FINS PÉDAGOGIQUES : NOUVEAUX ACCORDS AVEC LES MINISTÈRES ET NOUVELLES LICENCES D'AUTORISATION HYBRIDE

L'adoption fin 2021 d'un nouveau cadre juridique en matière d'usages numériques, plus favorable aux ayants droit, a permis au CFC d'entreprendre la renégociation des principaux accords signés avec les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur depuis de nombreuses années, mais également de proposer aux établissements qui ne relèvent pas de ces ministères une nouvelle licence « hybride » couvrant l'ensemble de leurs pratiques de copies (papier et numériques).

### Un nouveau cadre juridique

L'ordonnance du 24 novembre 2021, qui a transposé en droit français l'article 5 de la directive 2019/790 relative aux droits d'auteur, dit « exception pédagogique », a défini un nouveau régime applicable en matière d'utilisations numériques d'œuvres protégées à des fins pédagogiques.

Ce dernier prévoit ainsi le recours à des « licences » (autorisations contractuelles), en lieu et place d'une exception, assorties d'une rémunération qui doit, conformément aux règles applicables en matière de droit d'auteur, être établie en cohérence avec les usages d'œuvres constatés.

Il a également introduit la possibilité de recourir à un nouveau mécanisme de gestion pour ces usages numériques, dit de « Licence Collective Étendue ».

Rappelons que le CFC s'était largement mobilisé les années précédentes, aussi bien à l'échelle européenne qu'au niveau national, pour défendre l'adoption de ces dispositions.

### La conclusion de quatre nouveaux accords majeurs

Tout au long de l'année 2022, le CFC a piloté d'importantes négociations avec les ministères (Éducation nationale et Enseignement supérieur) et France universités (FU), avec un double objectif : la mise en place de nouveaux accords, en cohérence avec les nouvelles dispositions législatives, et la revalorisation des perceptions au titre des diffusions numériques, mais aussi des copies papier, qui n'avaient pas connu d'évolution depuis 15 ans.

Le CFC a ainsi abouti à la renégociation de l'ensemble des grands dispositifs contractuels conclus avec les ministères et FU.

En matière de reprographie, trois nouveaux accords ont été signés avec les secteurs éducatifs pour une durée de 3 ans (2023 à 2025), prévoyant une réévaluation progressive de la rémunération de 15 à 20 % (sont concernés les établissements primaires, secondaires, universitaires). Le CFC estime l'augmentation attendue à plus de 3 M€.

S'agissant des usages numériques, le Protocole national mis en place en 2006 a été remplacé par une nouvelle licence transitoire d'un an.

Si ces évolutions représentent une étape tout à fait importante, la revalorisation amorcée pour les pratiques numériques doit cependant se poursuivre afin d'être davantage en cohérence avec les pratiques observées et fera l'objet des travaux menés par le CFC en 2023.

Ajoutons que début 2023, le CFC a été agréé par le ministère de la Culture au titre des usages numériques pédagogiques, dans la perspective de mettre en œuvre le mécanisme de Licence Collective Étendue, mentionné ci-dessus.

### L'offre d'une nouvelle licence hybride

Parallèlement à ces accords, le CFC a proposé en 2022 aux autres établissements qui ne dépendent pas des deux ministères précités, une nouvelle licence qui couvre l'ensemble de leurs diffusions pédagogiques d'œuvres, que ce soit sous format papier ou numérique.



## REPUBLICATION D'ARTICLES DE PRESSE DANS LES OUVRAGES PÉDAGOGIQUES : MISE EN ŒUVRE D'UNE NOUVELLE GESTION POUR LE COMPTE DES ÉDITEURS

Afin de simplifier le processus de demandes d'autorisation, le CFC a géré pour la première année les droits des éditeurs de presse qui lui ont apporté mandat (376), lorsque leurs contenus sont reproduits dans des ouvrages pédagogiques. Il a ainsi traité près de 360 demandes, provenant d'une quinzaine d'éditeurs scolaires et universitaires, français et étrangers.

Cette activité a vocation à se développer en période de réforme des programmes scolaires, qui s'accompagne de la publication de nouveaux ouvrages adaptés.



## DIFFUSION DU FLUX DE NOUVELLES PUBLICATIONS PRESSE AUX SOCIÉTÉS DE VEILLE MÉDIA BÉNÉFICIAIRES DE L'OUTIL DISTRE-PRESSE DU CFC

CFC Distre-presse, l'outil de découpe et d'accès aux contenus des publications du répertoire du CFC est exclusivement dédié aux prestataires de veille média et aux éditeurs de presse.

Il permet de simplifier et d'améliorer le traitement des diffusions des flux des éditeurs à ces sociétés en leur proposant un accès numérique normalisé aux articles.

Distre-presse traite aujourd'hui 136 publications de la presse quotidienne, magazine et professionnelle lui permettant de fournir des fichiers PDF article et XML article aux prestataires de veille et agrégateurs. En 2022, l'ensemble des publications du groupe CMI (*Elle, Franc-Tireur, Marianne, Ici Paris, France Dimanche...*) a rejoint la plateforme.



## AFFAIRES INTERNATIONALES

Les évènements et les conférences à l'international ont pleinement repris en 2022 et s'équilibrent désormais avec les différents groupes de travail et webinaires, dans un souci d'efficacité et de démarche écoresponsable.

**L'assemblée générale de l'IFRRO** (the International federation of reproduction rights organisations), s'est ainsi tenue en novembre à Bruxelles et a été l'occasion du renouvellement de son Board, au sein duquel Sandra Chastanet, directrice du département Ayants droit et Affaires internationales, a été réélue pour un troisième mandat.

**L'association PDLN** (Press database and licensing network), au Board duquel le CFC siège également, a suivi de près la mise en œuvre du droit voisin et de solutions de gestion collective qui se développent au Danemark, aux Pays-Bas ou en République Tchèque.

Le cadre législatif européen, de même que la dimension internationale des utilisateurs, particulièrement sur le marché de la veille et des plateformes, conduisent le CFC à renforcer ses collaborations et échanges avec l'ensemble des organisations internationales représentant les ayants droit.

Le CFC est également intervenu au congrès de la FIBEP afin de partager avec les entreprises de la veille sur les solutions proposées à travers les licences collectives.

Le CFC est aussi devenu membre de l'Association littéraire et artistique Internationale (ALAI).

**Le CFC veille et œuvre activement à travers sa représentation internationale au développement d'un environnement législatif favorable au droit d'auteur.**

Il participe aux réunions du Bureau permanent du droit d'auteur de l'OMPI et notamment au traitement du dossier sur les exceptions et limitations en faveur des bibliothèques, de la recherche et de l'enseignement, suspendu pendant la pandémie.

Dans ce cadre, le CFC contribue en tant qu'expert au programme de transfert de compétences visant à développer la gestion collective des droits de reproduction de l'écrit en Afrique de l'Ouest.

Les échanges bilatéraux ont aussi été très riches avec la visite de nombreux homologues. La collaboration avec ces sociétés et les accords qui en ont résulté sont essentiels à une protection et une monétisation effective des droits des auteurs et éditeurs français sur l'ensemble des territoires.

**Le CFC : 5<sup>e</sup> organisme de gestion collective mondial en termes de perceptions de droits au titre des rediffusions de contenus de livres et de presse (plus de 1,5 milliards d'euros sont perçus par l'ensemble de ces sociétés)**

**Des accords conclus avec 33 homologues étrangers (31 pour la reprographie, 15 pour les usages numériques dans le secteur professionnel et 11 pour les usages numériques pédagogiques)**

**4,3 M€ perçus en 2022 pour les rediffusions d'extraits de livres et d'articles de presse français par les organisations étrangères, représentant 7 % des perceptions du CFC**



## INTENSIFICATION DE LA COMMUNICATION

En 2022, 735 supports et documents de communication ont été créés, développés ou mis à jour. 150 (e)mailings ont également été diffusés.

**34 % de ces éléments étaient destinés au secteur pédagogique**, notamment pour inciter et aider les responsables d'établissement et les enseignants à mettre en place les enquêtes, tout au long de l'année scolaire, permettant d'identifier les œuvres copiées, et ainsi au CFC de répartir les sommes perçues dans ce secteur (tableaux d'enquête, formulaires numériques, plaquettes explicatives, affiches, extranet...) ou pour les encourager à déclarer leurs éléments de facturation en ligne.

**31% des documents de communication étaient destinés aux ayants droit** : dans le cadre de la répartition de leurs droits (plaquettes accompagnant les relevés de droits), pour accompagner un nouveau mandat (webinar, plaquette explicative), pour leur rendre compte des actions du CFC (newsletters, lettre d'information, rapport de transparence), enfin pour leur permettre de relayer, dans leurs publications en ligne ou print, l'obligation de disposer de l'autorisation du CFC pour rediffuser des contenus (181 annonces presse et bannières).

**14 % concernaient les organisations professionnelles** dans le cadre de leurs actions de prospections (webinar, plaquettes de présentation et notices explicatives des licences) ou de rappels des déclarations à effectuer.

En 2022, le CFC a aussi été présent sur les réseaux sociaux.



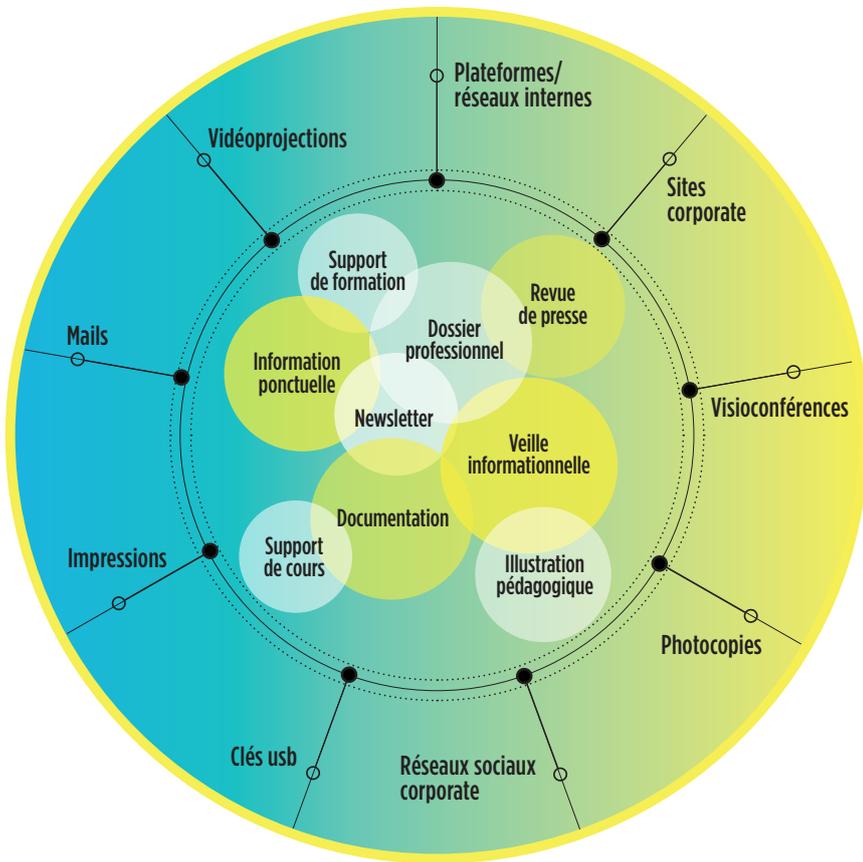
Enfin, cette année 2022 a été consacrée au travail préparatoire nécessaire à la définition du nouveau positionnement du CFC, avec l'agence de communication Sharing.



# PERCEPTIONS

Valoriser  
tous les partages  
de contenus

# DES AUTORISATIONS POUR TOUTES LES UTILISATIONS ET LES REDIFFUSIONS DE CONTENUS D'ŒUVRES PROTÉGÉES



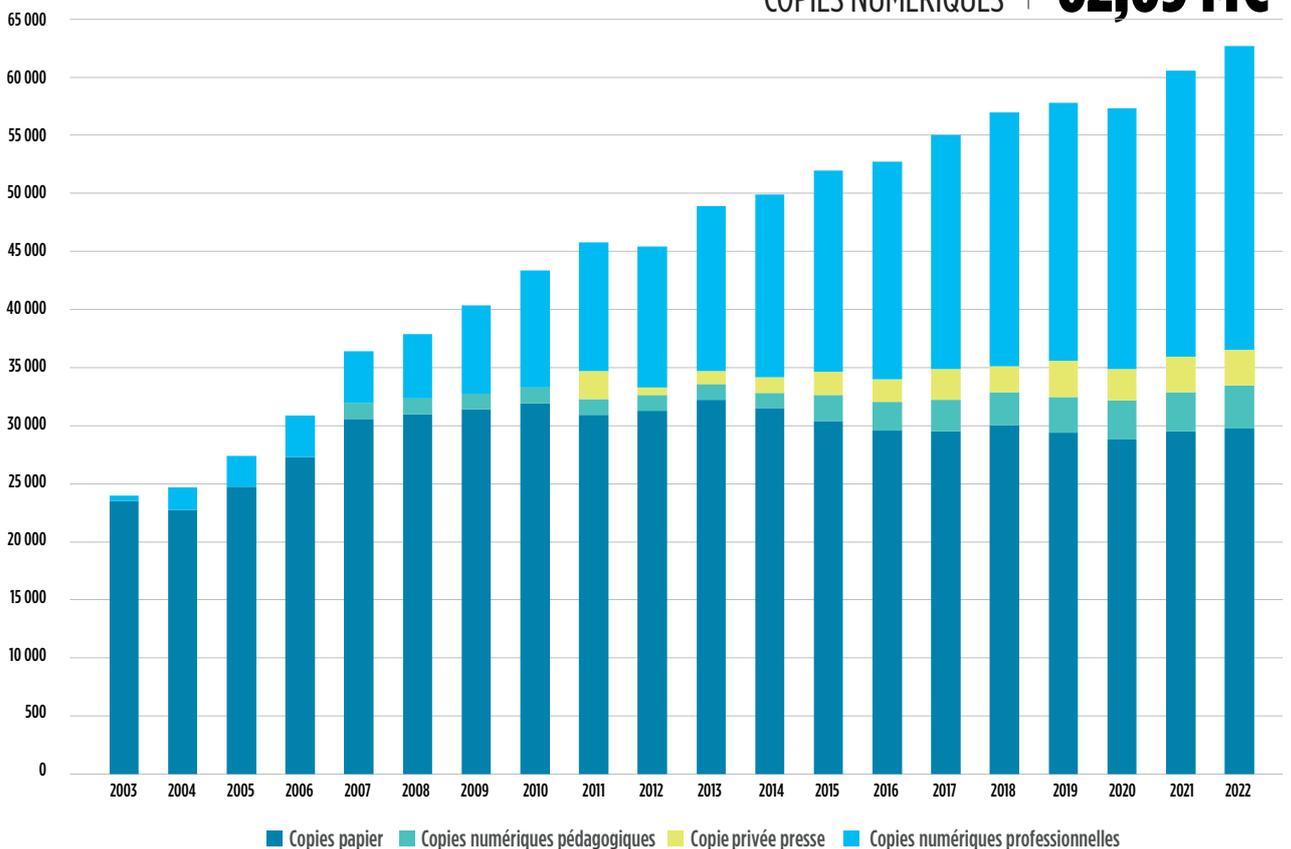
## 2022

**29,74 M€**  
COPIES PAPIER

**32,95 M€**  
COPIES NUMÉRIQUES

**62,69 M€**

**LE CFC A PERÇU**  
FRANCE ET ÉTRANGER



→ **26,16 M€**  
+ 1,54 M€

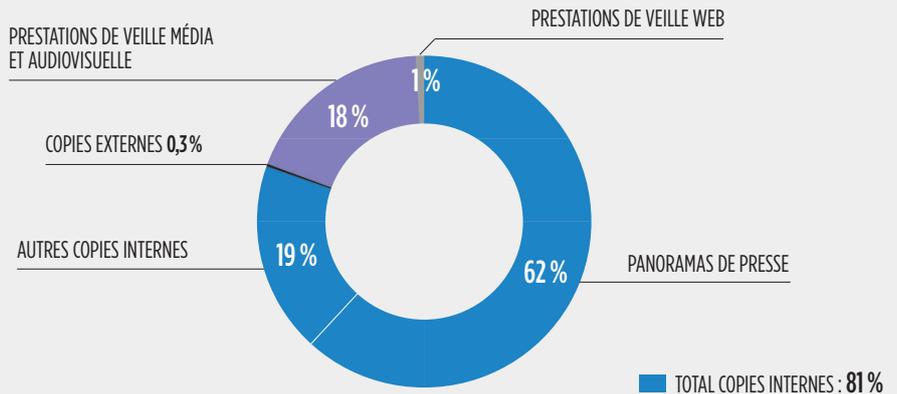
# COPIE NUMÉRIQUE DE PRESSE

DIFFUSÉE PAR LES ENTREPRISES,  
ADMINISTRATIONS,  
ASSOCIATIONS

- **Copies internes** : panoramas de presse et copies internes d'articles de presse autres que panoramas de presse
- **Copies externes** : copies d'articles de presse mises en ligne sur les réseaux sociaux et les sites web des organisations ou diffusées à des contacts extérieurs ainsi que les articles de presse faisant l'objet d'une republication dans des ouvrages pédagogiques.
- **Prestations de veille** média/audiovisuelle
- **Prestations de veille** web

## 793 NOUVEAUX CONTRATS

QUI COUVRENT LES REDIFFUSIONS D'ARTICLES DE PRESSE ET DE PROGRAMMES AUDIOVISUELS DE 1 126 ORGANISATIONS ET DE LEURS FILIALES



→ **3,69 M€**  
+ 0,31 M€

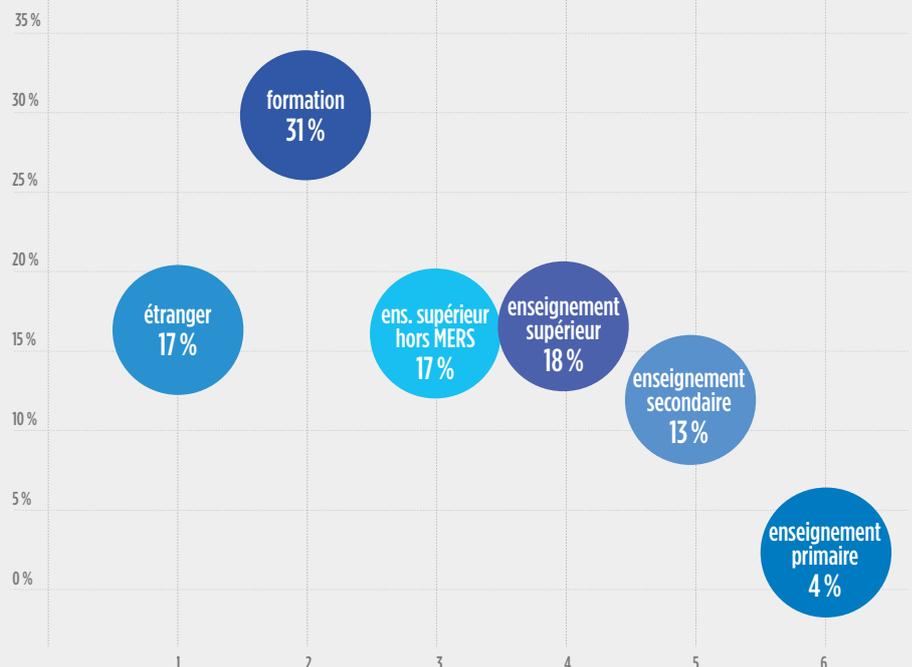
# COPIE NUMÉRIQUE DE LIVRES ET DE PRESSE

DIFFUSÉE PAR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT  
ET DE FORMATION  
À DES FINS PÉDAGOGIQUES

**Copies de pages de livres ou de presse diffusées par les enseignants et les formateurs** à leurs élèves, étudiants, stagiaires, dans le cadre de leurs cours, par vidéoprojection, visio, mises en ligne sur les réseaux internes ou envoyées par mail...

Des perceptions en hausse de 9,3% par rapport à 2021 grâce au lancement de la nouvelle licence « hybride » qui couvre à la fois les copies d'extraits de publications diffusées sous format papier et numérique. Croissance également de 9,2% des sommes perçues pour les copies d'œuvres françaises effectuées dans les établissements d'enseignement étrangers.

**556 NOUVEAUX CONTRATS**



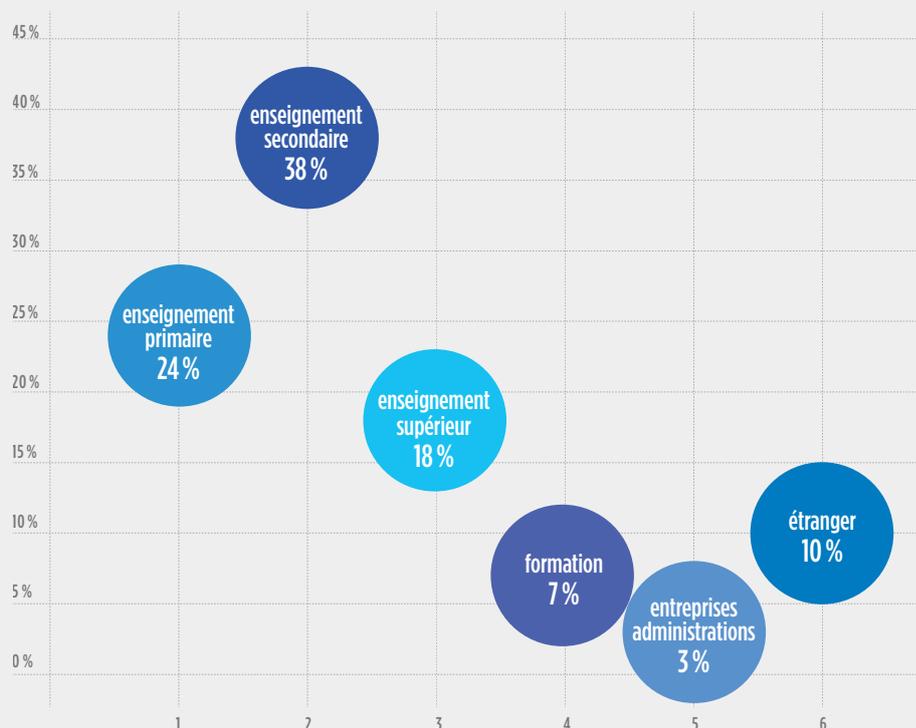
→ **29,74 M€**  
+ 0,25 M€

**90 %** DES COPIES PAPIER DE LIVRES ET DE PRESSE SONT DIFFUSÉES DANS UN CADRE PÉDAGOGIQUE

# COPIE PAPIER

## DE LIVRES ET DE PRESSE

(PHOTOCOPIE, IMPRESSION)  
DIFFUSÉE PAR TOUTES LES ORGANISATIONS :  
ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT,  
FORMATION, ENTREPRISES,  
ADMINISTRATIONS, ASSOCIATIONS



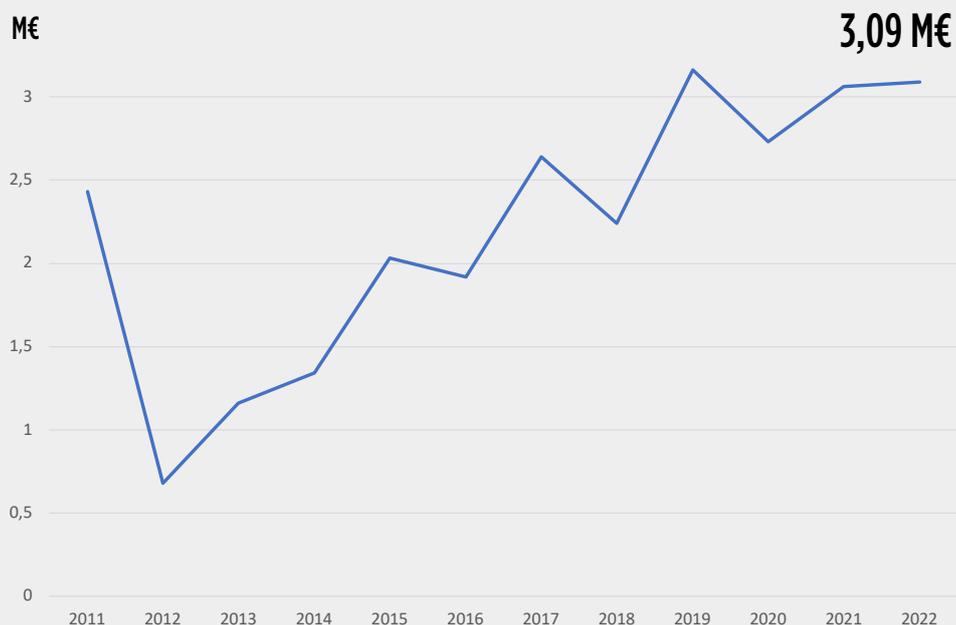
→ **3,09 M€**  
+ 1,08 M€

Les éditeurs de presse ont désigné le CFC pour percevoir et répartir la part qui leur revient au titre de la copie privée numérique de leurs contenus.

Le CFC perçoit ainsi tous les ans de Copie France la part de rémunération à reverser aux éditeurs de presse au titre de la copie privée des contenus de leurs publications (papier et en ligne) sur les smartphones, tablettes, disques durs externes, clés USB, cartes mémoires, CD et DVD data.

# COPIE PRIVÉE NUMÉRIQUE DE PRESSE

PART ÉDITEURS



## LA RÉPARTITION EST L'UNE DES MISSIONS PRINCIPALES DU CFC

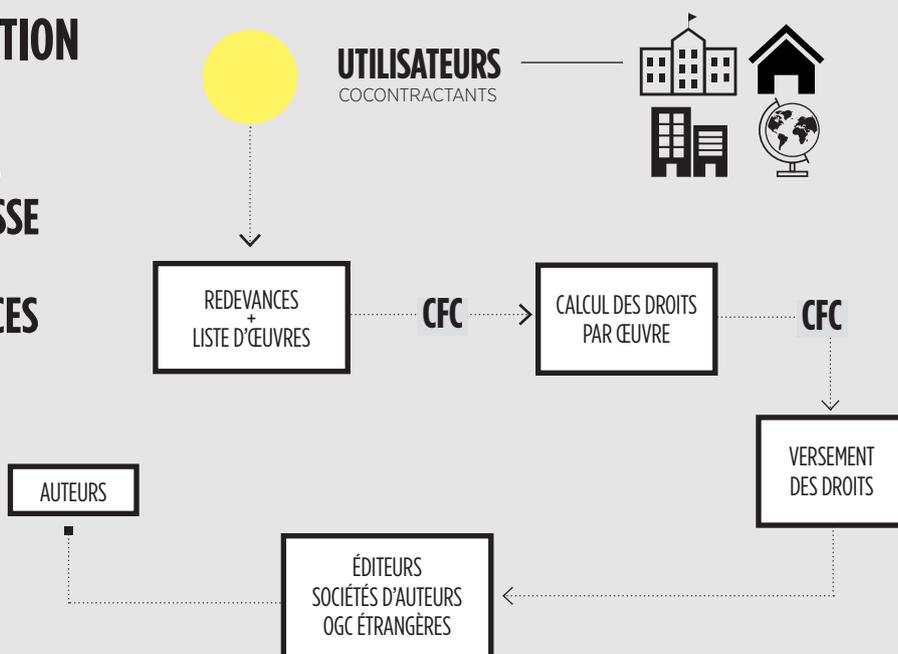
C'est pourquoi, conformément au code de la propriété intellectuelle selon lequel l'auteur doit être rémunéré à la hauteur de l'utilisation de son œuvre, le CFC reverse les droits qu'il perçoit proportionnellement aux rediffusions effectuées.

À cet effet, il met en œuvre des dispositifs d'identification des œuvres copiées auprès des organisations signataires d'un contrat, qui sont tenues de fournir les références bibliographiques des publications copiées et les volumes diffusés. Ces identifications s'effectuent soit de manière exhaustive, soit par enquête.

# RÉPARTITION

Partager justement  
la rémunération due  
aux créateurs

# DES MODALITÉS DE RÉPARTITION DÉFINIES PAR LES AUTEURS, SOCIÉTÉS D'AUTEURS ET ÉDITEURS DE PRESSE ET DE LIVRES AU SEIN DES INSTANCES DU CFC

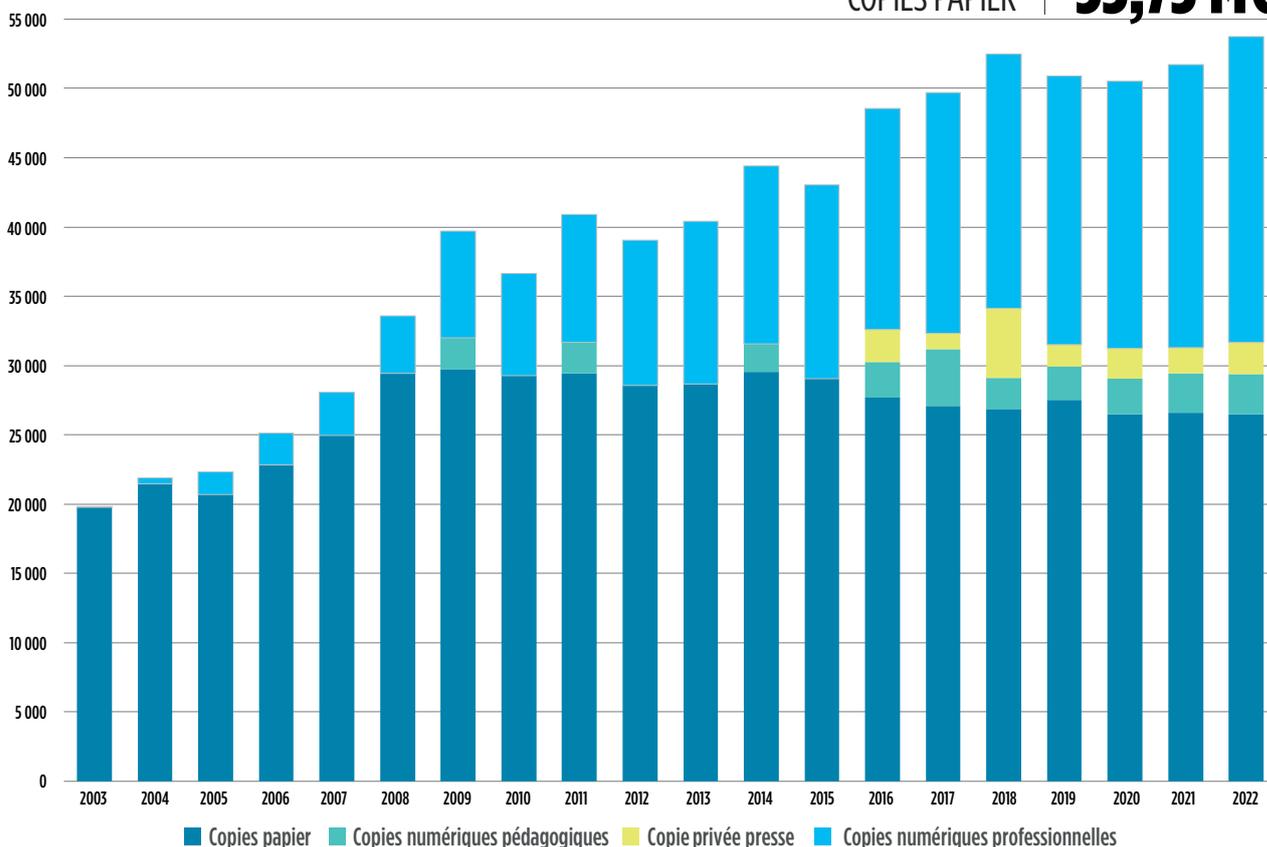


## 2022

**27,26 M€**  
COPIES NUMÉRIQUES  
**26,47 M€**  
COPIES PAPIER

**53,73 M€**

## LE CFC A RÉPARTI



## RÉPARTITION

AVRIL 2022 **531** ÉDITEURS FRANÇAIS concernés,  
**13,84 M€** soit **3 157** PUBLICATIONS  
(droits du 2<sup>nd</sup> semestre de 2021)

DÉCEMBRE 2022 **496** ÉDITEURS FRANÇAIS concernés  
**8,23 M€** soit **2 793** PUBLICATIONS  
(droits du 1<sup>er</sup> semestre 2022)

### COPIE NUMÉRIQUE PROFESSIONNELLE

Pour les **REDIFFUSIONS NUMÉRIQUES DE CONTENUS**, les sommes perçues sont réparties, après prélèvement des frais de gestion du CFC, entre les publications déclarées par les organisations, en fonction des volumes copiés pour chaque publication et du tarif choisi par l'éditeur pour chacune d'elles.

Le CFC verse les droits aux éditeurs, lesquels reversent aux auteurs la part qui leur revient selon les accords conclus avec eux.

**22,07 M€**  
+ 8 %

**53,73 M€**

### COPIE NUMÉRIQUE PÉDAGOGIQUE

NOVEMBRE 2022  
**2,91 M€**  
(droits de 2021)

**2,91 M€**  
+ 3,4 %

Cette répartition a concerné **14 662** ŒUVRES FRANÇAISES, dont **13 450** LIVRES et **1 212** TITRES DE PRESSE.

Les LIVRES (PARA)SCOLAIRES, UNIVERSITAIRES ET PROFESSIONNELS représentaient **63 %** DES PUBLICATIONS concernées par cette distribution

## TOTAL DES ŒUVRES CONCERNÉES

**47 400** LIVRES FRANÇAIS

**46 %** DES DROITS REVERSÉS CONCERNENT LE LIVRE

LIVRES (PARA)SCOLAIRES

**63 %**

LIVRES UNIVERSITAIRES ET PROFESSIONNELS

**20 %**

LITTÉRATURE GÉNÉRALE

**8 %**

LIVRES LOISIRS

**9 %**

**83 %**

**7 300** TITRES DE PRESSE ET PROGRAMMES AUDIOVISUELS FRANÇAIS

**54 %** DES DROITS REVERSÉS CONCERNENT LA PRESSE

PRESSE GRAND PUBLIC

**49 %**

PRESSE PROFESSIONNELLE

**48 %**

PRESSE SCIENTIFIQUE

**3 %**

SEPTEMBRE 2022

**26,47 M€**

(droits de 2021)

Pour la **COPIE PAPIER**, les sommes perçues sont réparties, après prélèvement des frais de gestion du CFC, entre les œuvres déclarées par les organisations, en fonction du nombre total de pages copiées pour chaque œuvre et de la catégorie de l'œuvre.

## COPIE PAPIER

**26,47 M€**  
- 0,5%

Les principes de distribution des droits reposent sur des taux de partage définis selon les types d'œuvres (7 catégories de livres et 7 catégories de presse), la nature des contenus (texte ou image) et les ayants droit concernés (éditeurs ou auteurs). Les droits revenant aux éditeurs leurs sont directement adressés par le CFC.

Les droits revenant aux auteurs leur sont généralement versés par leurs éditeurs mais peuvent aussi, selon le choix formulé par l'éditeur ou par l'auteur dans un cas spécifique, leur être reversés *via* une société d'auteurs qui les représente (ARROW, AVA, SACD, SAIF, SCAM, SEAM, SOFIA).

- Presse nationale d'actualité (PNA) / **22,75%**
- Presse régional d'actualité (PRA) / **20,99%**
- Presse magazine d'actualité (PMA) / **15,57%**
- Presse magazine thématique et spécialisée (PMTS) / **24,96%**
- Presse technique et professionnelle (PTP) / **15,73%**

**2,28 M€**  
+ 22%

Pour la **COPIE PRIVÉE DE LA PRESSE**, les montants versés par Copie France au CFC sont d'abord répartis entre les différentes familles de presse selon des taux issus d'une étude Médiamétrie sur les usages (voir ci-dessus). Les droits dus aux éditeurs leur sont ensuite versés selon des modalités de répartition définies au sein de chacune de ces familles.

## COPIE PRIVÉE NUMÉRIQUE PRESSE

**RÉPARTIS**

## 4 100 ÉDITEURS FRANÇAIS DE LIVRES ET DE PRESSE ONT ÉTÉ CONCERNÉS PAR LES RÉPARTITIONS 2022

- 9 ÉDITEURS** ont reçu des droits de copie pour **1 000 à 4 000** de leurs publications
- 63 ÉDITEURS** ont reçu des droits de copie pour **100 à 1 000** de leurs publications
- 308 ÉDITEURS** ont reçu des droits de copie pour **10 à 100** de leurs publications
- 1 362 ÉDITEURS** ont reçu des droits de copie pour **2 à 10** de leurs publications
- 2 323 ÉDITEURS** ont reçu des droits de copie pour **1 seule** publication



# **ACTIONS CULTURELLES**

aider les projets  
qui soutiennent les créateurs  
et forment les lecteurs  
de demain

# LA POLITIQUE D' ACTIONS CULTURELLES DU CFC PRIVILÉGIE LES PROJETS QUI RÉPONDENT AUX OBJECTIFS SUIVANTS

- **ÉDUCUER** aux médias et **FAVORISER** la lecture
- **ENCOURAGER** la présence et la **DIFFUSION** des œuvres françaises à l'étranger
- **PARTICIPER** à la **PROFESSIONNALISATION** et au **PARTAGE** d'expériences des professionnels
- **DÉVELOPPER** des outils numériques d'intérêt collectif
- **AIDER** à la promotion des œuvres

**99** ACTIONS SOUTENUES

**100 %** DU BUDGET ATTRIBUÉ

**43 %** D' ACTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

**40 %** D' ACTIONS VERS LES PROFESSIONNELS  
DU LIVRE ET DE LA PRESSE

**29** NOUVEAUX PORTEURS DE PROJETS

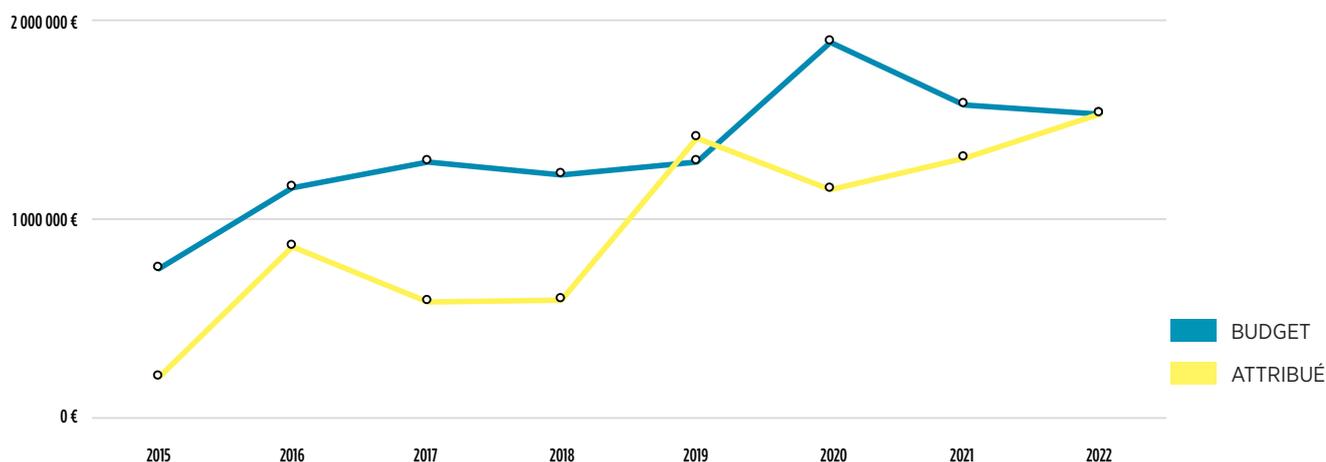
**1,52 M€**  
attribués en 2022

ACTIONS JEUNE PUBLIC –  
ÉDUCATION LECTURE/MÉDIA

ACTIONS EN FAVEUR  
DES PROFESSIONNELS

MANIFESTATIONS CULTURELLES –  
PROMOTION DES ŒUVRES

	ACTIONS JEUNE PUBLIC – ÉDUCATION LECTURE/MÉDIA	ACTIONS EN FAVEUR DES PROFESSIONNELS	MANIFESTATIONS CULTURELLES – PROMOTION DES ŒUVRES
<b>LIVRES</b>	61 ACTIONS 503 K€	42 % 226 K€	41 % 186 K€
<b>PRESSE</b>	1 026 K€ 38 ACTIONS	42 % 159 K€	17 % 91 K€
		40 % 647 K€	18 % 220 K€



**DEMAIN  
INNOVATION  
ET PARTAGE CONJUGUÉS**

pour écrire  
l'avenir ensemble



## **VALORISER LES NOUVELLES REDIFFUSIONS DE CONTENUS**

## **ACCOMPAGNER LES UTILISATEURS DANS LEUR MISE EN CONFORMITÉ**

## **DOCUMENTER LES RÈGLES DE RÉPARTITION ET VEILLER AU PARTAGE DES DROITS**

## **OPTIMISER LE FONCTIONNEMENT INTERNE**

## **COMMUNIQUER GRÂCE À UNE NOUVELLE IDENTITÉ DE MARQUE**

- Déployer les accords conclus avec les ministères auprès des établissements
- Mettre en œuvre les accords conclus avec la société DVP sur le marché du BtoB
- Mettre en place le dispositif d'autorisation permettant de valoriser les rediffusions de podcasts d'information et d'archives documentaires par les sociétés de veille média

- 
- Optimisation de chaque étape du « parcours client »
  - Lancement d'un nouveau site internet
  - Refonte et développement d'espaces personnalisés extranets
  - Renforcement des actions de contrôle des usages du livre et de la presse

- 
- Mettre à la disposition des auteurs et des éditeurs une documentation précise des modalités de répartition en vigueur
  - Reconduire le dispositif de contrôle des versements des droits revenant aux auteurs par les éditeurs

- 
- Mise en place de nouveaux processus de fonctionnement au sein des départements et entre eux
  - Refonte du système d'information à des fins de productivité et de performance de gestion
  - Digitalisation des outils internes
  - Déménagement dans de nouveaux locaux (Le Centorial, Paris 2<sup>e</sup>) afin de répondre à ces nouveaux fonctionnements, de favoriser les échanges et améliorer les conditions de travail

- 
- De nombreux supports de communication seront créés et d'autres refondus
  - Les relations presse et publiques seront développées
  - Des rendez-vous réguliers seront pris avec les ayants droit et nos partenaires



**DIRECTION GÉNÉRALE**

**Laura Boulet**  
Directrice générale - gérante

**DÉPARTEMENT JURIDIQUE**



**JULIEN BEAUPAIN**  
Directeur / DPO



**AGNÈS DELFORGE**  
Juriste

**SERVICE CONTRÔLE**



**CHRISTOPHE DOUMANDJI**  
Responsable du service



**ÉLISE GARRY**  
Chargée de contrôle



**SARAH HELOU**  
Chargée de contrôle

**SERVICE RÉPARTITION**



**EMMANUELLE LAGRUE-BELLANGER**  
Chef de projet



**CATHERINE MICHEL**  
Responsable du service



**KELVIN BONNAUD**  
Chargé de mission



**FLORIAN MOREAU**  
Chargé de mission



**CAMILLE BATSCHELET**  
Gestionnaire de bases de données

**DÉPARTEMENT COMMUNICATION**



**ANOUK MARIENNEAU**  
Directrice



**SARAH KAUKIAS**  
Chargée de mission



**ELISE KAMM**  
Chargée de comm. multimédia



**ANTOINE CLAUSS**  
Asst. comm. & actions culturelles - CM

**DIRECTION DE LA STRATÉGIE ET DE L'INNOVATION**



**JÉRÔME BOURREAU-GUGGENHEIM**  
Directeur



**FRANTZ ZÉLIE**  
Resp. informatique



**GUILLAUME GALLAS**  
Chargé de suivi opérationnel



**JAMIL MOHAMMAD**  
Chargé de mission études et Contrôle de gestion

**DPT. AYANTS DROIT ET AFFAIRES INTERNATIONALES**



**SANDRA CHASTANET**  
Directrice



**AURÉLIE COURTOISIER**  
Resp. des relations ayants droit



**AMINE RAJI**  
Resp. produit

**TOUTE L'ÉQUIPE  
DU CFC**  
à votre service

**DIRECTION ADMINISTRATIVE  
ET COMPTABLE**



**LUDIVINE POREBSKI**  
Office manager –  
Ressources Humaines



**SUZANNE TINDJOU**  
Office Manager –  
Direction Générale



**FABRICE CHOPLIN**  
Directeur



**LYNDA BENYAHIAOUI**  
Comptabilité générale  
et fournisseurs



**YVES TORDJEMAN**  
Comptabilité clients



**BÉATRICE QUERO**  
Assistante comptable

**DPT. ENSEIGNEMENT  
& FORMATION**



**KATIA LABAYLE**  
Directrice



**HERVÉ BORG**  
Directeur adjoint



**BARTHÉLÉMY PAYEN**  
Resp. des relations  
Universités



**JÉRÉMY CAMPAGNE**  
Resp. de clientèle



**JUDAËËL MAGUERES**  
Resp. de clientèle



**ANNE-MARIE LANZA**  
Resp. de clientèle et  
des relations Ecoles



**MARIANNE BIANCHI**  
Chargée de clientèle



**SIDONIE  
VANNOORENBERGHE**  
Chargée de clientèle



**BERTHE KOUPELLE**  
Chargée de clientèle



**CHRISTELLE PISTIEN**  
Gestionnaire de contrats

**DPT. ENTREPRISES  
& ADMINISTRATIONS**

**Frédérique Johnson**  
Directrice du dpt.  
Entreprises  
et administrations



**FRÉDÉRIC BESSON**  
Directeur adjoint



**CAROLE GABRIEL-  
JULLIEN**  
Directrice de clientèle



**LAURENCE VINCENT-  
LINDER**  
Directrice de clientèle



**RENÉ-PATRICE ITOUA**  
Directeur de clientèle



**ALEXANDRE SEDJERARI**  
Chargé de la gestion  
des contrats



**ROLAND KINGUE**  
Responsable de  
clientèle



**JÉRÔME CRÉNEAU**  
Responsable de  
clientèle



**JUSTINE SADRE**  
Gestionnaire de  
contrats



**LORRAINE BRIOT**  
Gestionnaire de  
contrats

**ODETTE MONTEIRO**  
Resp. Adj. de la gestion des contrats

**ASHLEY DUDOUÉ**  
Chargée de projet marketing

**ROSA ABI**  
Gestionnaire de contrats

# CONTACTEZ-NOUS !

**DIRECTION** / [direction@cfcopies.com](mailto:direction@cfcopies.com)

**COPIES PROFESSIONNELLES** / [dea@cfcopies.com](mailto:dea@cfcopies.com)

**COPIES PÉDAGOGIQUES** / [enseignement-primaire@cfcopies.com](mailto:enseignement-primaire@cfcopies.com)

[enseignement-secondaire@cfcopies.com](mailto:enseignement-secondaire@cfcopies.com)

[enseignement-superieur@cfcopies.com](mailto:enseignement-superieur@cfcopies.com)

[formation@cfcopies.com](mailto:formation@cfcopies.com)

**RELATIONS AYANTS DROIT ET INTERNATIONAL** / [ayants-droit@cfcopies.com](mailto:ayants-droit@cfcopies.com)

**RÉPARTITION** / [identification@cfcopies.com](mailto:identification@cfcopies.com)

**COMMUNICATION** / [communication@cfcopies.com](mailto:communication@cfcopies.com)

**CONTRÔLES** / [controles@cfcopies.com](mailto:controles@cfcopies.com)

**JURIDIQUE** / [juridique@cfcopies.com](mailto:juridique@cfcopies.com)

**STRATÉGIE ET INNOVATION** / [dsi@cfcopies.com](mailto:dsi@cfcopies.com)

**COMPTABILITÉ** / [comptabilite@cfcopies.com](mailto:comptabilite@cfcopies.com)

---

## CFC /

18 rue du 4 Septembre 75002 Paris

T : 01 44 07 47 70



## CRÉDITS PHOTO

Photo Hervé RONY / © Benjamin Géminel, de l'agence Hans Lucas

Photo Marie-Anne FERRY-FALL / © Caroline Bleux

Photo Olivier BRILLANCEAU / © Pierre Ciot

Photo Guillaume MONTÉGUDET / © Hannah Assouline

Photo Lore VIALLE-TOURAILLE / © crédit Agence REA

© Julie Reggiani pour (presque toutes...) les photos de l'équipe du CFC

© shutterstock / jakkaje879

© shutterstock / Everett Collection

© shutterstock / PeopleImages.com - Yuri A

© shutterstock / Bokeh stock

© shutterstock / masa44

© shutterstock / McLittle Stock





